

MÉMORIAL
DES
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GENÈVE

Cinquante-sixième séance – Mercredi 17 mai 2006, à 17 h

Présidence de M^{me} Catherine Gaillard-lungmann, présidente

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. André Hediger*, vice-président, *M. Christian Ferrazino*, conseiller administratif, *M^{me} Linda de Coulon*, *MM. Gérard Deshusses*, *Jean-Louis Fazio*, *Eric Fourcade*, *Philippe Herminjard*, *M^{mes} Sarah Klopmann*, *Anne Moratti Jung* et *Sandrine Salerno*.

Assistent à la séance: *M. Manuel Tornare*, maire, *MM. Patrice Mugny* et *Pierre Muller*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 4 mai 2006, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 16 mai et mercredi 17 mai 2006, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous allons donner lecture de la lettre de démission de M. Grand.

Lecture de la lettre:

Genève, le 3 mai 2006

Madame la présidente,

Par la présente, je vous confirme ma décision de démissionner du Conseil municipal en date du 5 juin prochain.

Après onze ans de présence au sein de cette noble assemblée, il est temps pour moi de passer la main. D'une part, j'ai pris du recul depuis ma retraite du Service social de la Ville; d'autre part, je vais bientôt m'investir dans un nouveau projet social communautaire.

Au Conseil municipal, j'ai appris à mieux saisir les défis et les limites de notre charge. J'ai appris également à me battre pour des idées, tout en respectant mes adversaires. J'ai beaucoup aimé travailler en commission, mais je supporte de moins en moins les interminables débats en plénière, notamment les interventions qui disqualifient les commissions ou qui répètent inutilement les mêmes argumentations. En défendant avec conviction les options sociales de notre municipalité, j'ai voulu dénoncer les injustices de notre société capitaliste. Malheureusement, il reste encore tant à faire.

Je remercie mes camarades du Parti socialiste qui m'ont toujours accordé leur confiance et je remercie aussi tous les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif qui me supportent depuis si longtemps! Ma reconnaissance va également au personnel du secrétariat qui s'engage avec beaucoup de dévouement pour le bien de tous.

Avant de vous quitter, je vous souhaite, Madame la présidente, ainsi qu'à tous mes collègues, une excellente dernière année de la présente législature.

Bien cordialement!

René Grand

(Applaudissements.)

La présidente. Je tiens à dire, Monsieur Grand, que j'ai particulièrement apprécié votre présence à nos côtés, au sein du bureau cette année, et je vous souhaite une bonne continuation.

M. David Metzger (S). Mesdames et Messieurs, je voudrais exprimer ici les sentiments du Parti socialiste devant la démission de notre cher ami René.

Cher René, tu as choisi de prendre congé du Conseil municipal en ce milieu du mois de mai, après mûre réflexion largement partagée au sein de notre groupe. N'empêche, René, cette décision, que nous respectons pleinement, nous attriste beaucoup, et pour toi qui es toujours attentif aux signes, tu auras remarqué qu'aujourd'hui les rangs de la fraction sont plus que décimés! Nous sommes toutes et tous à la peine. Je ne te cacherai pas, René, que notre chef de fraction, s'il a regretté de ne pouvoir rendre hommage à ton engagement au sein de ce Conseil comme dans le groupe socialiste, était paradoxalement soulagé de s'éclipser en ce moment de tristesse.

René, tu as été un conseiller municipal exemplaire, engagé sur tous les fronts, proche de la population, actif sur le terrain, travailleur acharné sur l'ensemble des dossiers municipaux, incisif et pertinent dans ce plénum, toujours écouté et respecté. Il t'a été confié des commissions et des responsabilités importantes que tu as assumées avec talent, notamment à la présidence de certaines commissions, comme cette année au sein du bureau. Ton engagement a porté tout particulièrement dans le domaine social, l'aide aux plus démunis, le soutien et la défense des étrangers, et, sous ton impulsion, il faut souligner que bien des dossiers ont largement progressé et que tu as largement contribué à réaliser les objectifs politiques qui sont les nôtres.

Mais, René, ce que le groupe tient tout particulièrement à te dire ce soir, au terme de quelque onze ans de «municipalat», c'est que tu as été, par ton honnêteté intellectuelle de tous les instants, ton éthique absolue, ta discrétion, ta simplicité, ton ouverture d'esprit et ton sens de l'écoute, un modèle pour nous toutes et tous et que, plus encore, tu as donné de notre groupe, de notre parti, la plus belle image, celle que nous garderons toujours en nous et que nous cherchons à égaler. Tu fus, tout au long de ces années de travail et d'engagement, cher René, notre

fierté, camarade modèle, ami attentif de toutes et tous, et si nous te laissons partir, certes la larme à l'œil, mais avec le sourire quand même, c'est que nous savons bien que tu vas rester avec nous, dans notre section Ville de Genève. Tu as simplement choisi de partir vers d'autres luttes qui te tiennent à cœur et, la porte de cette salle à peine fermée, de nouveaux engagements t'absorberont tout entier.

René, c'est une grande perte pour ce Conseil municipal que ton départ, parce que tu es un sage et que cette qualité est bien rare, décidément, aussi bien dans cette assemblée et dans la République que dans ce bas monde, faut-il le souligner? René, aujourd'hui, tu nous quittes, mais donne-nous de tes nouvelles, dis-nous tes prochaines luttes, tes prochains succès. Nous t'adressons tous nos vœux pour tes projets, l'entreprise nouvelle dans laquelle tu te lances, et nous te remercions de t'être arrêté onze ans parmi nous. Bravo René! (*Applaudissements.*)

La présidente. Nous passons maintenant à la motion d'ordre déposée hier par le groupe socialiste, l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) et les Verts, demandant d'ajouter à notre ordre du jour la motion urgente M-617: «Réintroduction de la participation de la Ville aux courses d'école de 7^e année».

M. David Metzger (S). Il me faut revenir sur un point avant de parler de l'urgence. Lors du budget 2005, un transfert de lignes budgétaires avait été effectué au sujet des subventions aux courses d'école. Ces transferts partiels aboutissaient à une opération neutre. Mais, lors du vote du budget 2006, en décembre 2005, 45 000 francs ont été supprimés sans que personne ne le remarque vraiment. C'est pourquoi, étant donné que les courses d'école auront lieu bientôt, il nous faut discuter de la participation financière de la Ville, afin que les élèves de 7^e année puissent partir. Nous demandons donc l'urgence sur cette motion.

M. Jacques Mino (AdG/SI). L'urgence est en effet évidente. Les sorties des élèves de 7^e année du cycle d'orientation vont avoir lieu durant les semaines qui viennent, et les enseignants doivent les préparer financièrement. C'est pourquoi nous devons nous déterminer ce soir sur cette participation de la Ville.

M. Didier Bonny (DC). Normalement, l'urgence devrait être acceptée puisqu'elle est réclamée par tous les groupes de l'Alternative. Mais, en ce qui nous concerne, au Parti démocrate-chrétien, nous allons refuser cette urgence. En effet, c'est au mois de décembre, au moment du vote du budget, qu'il était urgent de parler de cette participation. Quand j'entends M. Metzger dire que personne ne

s'était rendu compte de la suppression de cette ligne, je m'étonne! En tant que président de la commission sociale et de la jeunesse, je sais que nous en avons discuté avec M. Tornare, qui nous a dit qu'il rétablirait cette ligne et qui finalement ne l'a pas fait. Nous en avons ensuite reparlé en commission des finances. Par conséquent, si l'Alternative voulait réintroduire ce montant de 45 000 francs, elle n'avait qu'à déposer un amendement au budget! Elle ne l'a pas fait et, maintenant, elle dépose une motion, alors qu'elle aurait au moins dû déposer un projet d'arrêté. C'est n'importe quoi! Nous refuserons donc l'urgence.

M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (R). Pour les radicaux, cette motion – qui, en réalité, au vu du but poursuivi, devrait être un projet d'arrêté modifiant les crédits accordés dans le cadre du budget 2006, en autorisant un dépassement – ne revêt pas un caractère d'urgence. Lors du vote du budget 2006, M. Tornare avait indiqué qu'il s'arrangerait de la suppression de la participation financière de la Ville aux courses d'école des élèves de 7^e année. C'est pourquoi nous refuserons l'urgence.

M. Marc-André Rudaz (UDC). Pour les motifs déjà invoqués par l'Entente, nous refuserons également l'urgence. C'est une chose, Monsieur le maire, que vous saviez déjà l'année passée, et je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas bougé...

M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve). Les Verts soutiendront l'urgence, car nous trouvons déplorable que les élèves de 7^e année soient privés de course d'école en 2006.

M. Alain Dupraz (T). Madame la présidente, je vous ai entendue dire que cette motion était l'œuvre des Verts, des socialistes et de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants): je dois préciser que le Parti du travail l'a également signée par l'intermédiaire de Marie-France Spielmann.

La présidente. Monsieur Dupraz, je vous fais toutes mes excuses: M^{me} Spielmann est en effet signataire de la motion.

M. Blaise Hatt-Arnold (L). Le groupe libéral ira dans le sens des excellents propos de notre collègue démocrate-chrétien M. Bonny. J'ajouterai que je suis

étonné de la pirouette du groupe des Verts, qui nous avait habitués, en son temps, à de bien meilleures intentions s'agissant des finances de la Ville. Mais il est vrai que c'était à l'époque où Pierre Losio siégeait encore parmi les Verts... (*Exclamations.*)

M. Manuel Tornare, maire. Mesdames et Messieurs, j'avais effectivement dit que je prélèverais éventuellement la somme nécessaire sur ma cassette, mais je vous rappelle que vous avez diminué celle-ci au budget 2006! (*Exclamations.*)

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 35 oui contre 25 non.

La présidente. L'urgence étant acceptée, nous passons au débat sur la motion.

3. Motion du 16 mai 2006 de M. David Metzger, M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, M. Jacques Mino, M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, M. Eric Rossiaud et M^{me} Marie-France Spielmann: «Réintroduction de la participation de la Ville aux courses d'école de 7^e année» (M-617)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la contribution versée par les communes genevoises aux élèves de 7^e année pour les courses d'école;
- la suppression de cette même participation par le Conseil municipal de la Ville de Genève en décembre dernier,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- la réintroduction de cette contribution par égalité de traitement des élèves concernés et par réciprocité eu égard aux efforts fournis par les autres communes du canton;
- le traitement urgent de cette même motion étant donné que les courses d'école ont lieu le dernier trimestre de la présente année scolaire.

¹ Annoncée, 6750. Motion d'ordre, 6868.

M. Jacques Mino (AdG/SI). Cette motion est un *remake*... Elle concerne une prestation que la Ville donnait, comme d'autres communes, pour cofinancer les courses d'école des élèves de 7^e année du cycle d'orientation, afin que tous puissent participer aux sorties. Cette aide – qui est une contribution des communes au budget du Département de l'instruction publique (DIP) en quelque sorte – n'avait jamais été remise en question, sauf à l'époque où la Ville avait des problèmes financiers et où elle avait été supprimée. Il y a quelques années, nous avons pensé que les finances de la Ville permettaient de la rétablir. L'année passée, en commission sociale et de la jeunesse, notre groupe a demandé formellement que cette subvention soit maintenue. Nous n'avons pas alerté la commission des finances, puisque la majorité de la commission sociale et de la jeunesse avait été convaincue par les propos de M. Tornare, qui disait qu'il prendrait sur sa cassette et que nous n'avons pas besoin de rétablir la subvention au budget.

Je me souviens ensuite d'avoir posé la question au magistrat, ici même, il y a deux ou trois mois, en lui demandant ce qu'il allait faire par rapport à cette subvention. M. Tornare m'a répondu qu'il allait étudier la question. Alors, si M. Tornare, étudiant la question, n'a pas trouvé l'argent sur sa cassette – comme il vient de le laisser entendre – il ne nous reste plus qu'à demander le rétablissement de cette subvention. Je ne vois pas pourquoi, au cycle de l'Aubépine, tout près d'ici, les élèves de la Ville ne bénéficieraient pas d'une aide, alors que ceux qui sont domiciliés sur d'autres communes et qui fréquentent aussi l'Aubépine – pour des raisons de péréquation liée au nombre d'élèves – en bénéficient. Cela ne paraît pas très correct, d'autant que la Ville a, me semble-t-il, les moyens de maintenir cette aide traditionnelle aux élèves de 7^e année du cycle d'orientation.

Préconsultation

M. Olivier Coste (S). Globalement, pour la Ville, il s'agit d'une somme d'environ 45 000 francs. Les montants octroyés par les communes aux enseignants qui organisent les courses d'école le sont en fonction du nombre d'élèves et de leur provenance. Si bien que certains enseignants du cycle d'orientation, n'ayant pas reçu cette subvention pour les élèves domiciliés en Ville, hésitent à annuler la course et à rembourser les communes qui ont déjà versé l'avance. Voilà pourquoi cette motion revêt un caractère d'urgence.

M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (R). L'Alternative est doublement majoritaire, tant au Conseil administratif, qui propose le projet de budget, qu'au Conseil municipal qui l'adopte, une fois que le représentant de l'Alternative a fait la leçon à la minorité! La suppression de cette subvention a été avalisée par la majorité

Alternative, qui accepte unilatéralement les projets du Conseil administratif. Si aujourd'hui la majorité change d'opinion, elle en assumera seule la responsabilité en cas de dépassement du budget, et les radicaux ne se prêteront pas à cette pantalonnade!

M^{me} Gisèle Thiévent (AdG/SI). Je voudrais répondre à M. Bonny, qui devient tout à coup très procédurier, que sa réaction en tant qu'enseignant m'étonne! Il s'agit ici de défendre les intérêts des élèves de 7^e année, de répondre à leurs besoins. Je pense qu'il nous faut donc transformer simplement cette motion en projet d'arrêté, puisque la procédure le demande, et modifier le budget en conséquence.

M. Didier Bonny (DC). Au risque d'être procédurier, Madame la présidente, je vous prie de rappeler à M^{me} Thiévent de s'adresser au bureau, lors de ses interventions, et pas directement aux membres du Conseil municipal! Vous transmettez également à M^{me} Thiévent que je suis ici conseiller municipal de la Ville de Genève, et non enseignant au primaire, fonctionnaire de l'Etat de Genève. Je siége ici pour défendre les intérêts de tous les citoyens et non des intérêts corporatistes.

Cela dit, rien ne me fâche plus que ce genre de débat, pour les raisons que j'ai déjà évoquées brièvement tout à l'heure à propos de l'urgence. Comme l'a très bien dit M^{me} Hämmerli-Lang, l'Alternative a la majorité ici, comme au sein du Conseil administratif. Nous avons eu le débat sur cette subvention en commission sociale et de la jeunesse et en commission des finances: je dois reconnaître que, ce soir, l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) est cohérente avec elle-même, puisqu'elle avait demandé le rétablissement de la subvention. En l'occurrence, il n'y avait pas eu de majorité en commission pour ce rétablissement. Or, que je sache, la majorité au sein des commissions est la même qu'ici, au sein du Conseil municipal! Je peux comprendre que l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) dépose cette motion urgente – encore qu'il aurait fallu déposer un projet d'arrêté urgent – mais les autres groupes, qui n'avaient pas voté le rétablissement en commission, font preuve d'une grande mauvaise foi en signant cette motion.

Quant à dire que les courses d'école seront supprimées, si nous ne votons pas ces 45 000 francs, c'est franchement du populisme de bas étage! Je regrette que certains conseillers municipaux utilisent cet argument-là. Si les enseignants ont moins d'argent, ils viseront des destinations un peu plus proches, ils organiseront des courses d'école un peu moins chères. C'est exactement ce que nous faisons à l'école primaire, où nous recevons un forfait par classe. Selon qu'il y a 25 ou

18 élèves dans une classe, la somme à disposition par élève n'est évidemment pas la même et, lorsqu'on a 25 élèves, on choisit simplement d'aller un peu moins loin que si on en a dix-huit.

Par conséquent, mettre la faute sur l'Entente et sur l'Union démocratique du centre, essayer de nous culpabiliser parce que nous ne voterions pas ces 45 000 francs est un procédé tout à fait désagréable. L'Alternative n'a qu'à s'en prendre à elle-même, ou éventuellement au maire de la Ville, dont cette subvention dépend. Ultime remarque: même si cette motion est votée ce soir, ce n'est qu'une motion! Il aurait fallu déposer un projet d'arrêté, car où M. Tornare va-t-il prendre ces 45 000 francs? Dans sa poche?

M. Marc-André Rudaz (UDC). Mesdames et Messieurs, c'est vous, l'Alternative, qui avez la majorité, c'est vous qui définissez le budget, c'est vous qui décidez ce que vous voulez! Quand on voit les subventions que vous donnez, par exemple, aux prostitués homosexuels ou à d'autres, on se dit qu'à chacun ses priorités! Vous pourriez définir des priorités valables pour la majorité de la population, pour aider les plus faibles; c'est vous qui décidez, alors assumez!

La présidente. Merci, Monsieur Rudaz. Je pense que les prostitués et les homosexuels apprécieront... (*Brouhaha.*)

M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve). Il est vrai, comme certains préopinants l'ont dit, qu'il aurait peut-être fallu déposer un projet d'arrêté. Reste que nous, les Verts, avons signé ce projet de motion urgente et que nous la soutenons. En effet, il n'y a pas de raison que les communes dans leur ensemble participent aux courses d'école pour les élèves de 7^e année et pas la Ville de Genève. C'est la première chose. Deuxièmement, les Verts soutiennent les courses d'école en général, les camps de ski, ainsi que toute mesure favorisant la cohésion dans les classes. On voit bien, d'ailleurs, les dégâts qu'a causés la suppression par le DIP des camps de ski de 8^e année en termes de cohésion, de lien social entre les professeurs et entre les élèves. En l'occurrence, même si la participation de la Ville de Genève par élève est au final assez minime, nous considérons qu'il est de première importance qu'elle soit réintroduite.

M. Pierre Muller, conseiller administratif. Nous sommes exactement dans un débat émotionnel, tel qu'on l'a connu il y a quelques années à propos de la subvention aux classes de neige. Mesdames et Messieurs, les bonnes intentions, c'est

bien, mais il faut peut-être avoir une vision plus panoramique de cette affaire. En tant que ministre des finances de notre Ville, je situe cette motion dans le contexte difficile des transferts de charges entre l'Etat et les communes, et notamment la Ville. Certes, nous avons les moyens de verser cette subvention: 45 000 francs sont une peccadille sur un budget de 1 milliard de francs. Mais j'aimerais quand même rappeler, après tous les discours entendus ici et là sur les doublons entre la Ville et l'Etat, que c'est exactement le même scénario: si le principe d'appuyer les courses d'école est excellent, parce qu'elles font partie de notre patrimoine social, nous n'avons pas à entrer dans ce débat-ci, puisqu'il s'agit vraiment d'une dépense qui incombe à l'Etat. Mesdames et Messieurs, je vous demande tout simplement de faire preuve de cohérence et de refuser cette motion, de la renvoyer à ses expéditeurs. Je précise encore, et M. Tornare ne me contredira pas puisque cette information provient de son département, que nous sommes sollicités en permanence par le DIP pour toutes sortes de subventions au cours de l'année. Celle-ci en est une parmi d'autres et je crois qu'à un certain moment il faut dire stop. Je vous invite donc à refuser d'entrer en matière sur cette motion.

Mise aux voix, la motion est acceptée par 34 oui contre 29 non.

Elle est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- la réintroduction de cette contribution par égalité de traitement des élèves concernés et par réciprocité eu égard aux efforts fournis par les autres communes du canton;
- le traitement urgent de cette même motion étant donné que les courses d'école ont lieu le dernier trimestre de la présente année scolaire.

Le Conseil administratif est chargé de présenter un projet d'arrêté ou de prendre une mesure.

4. Rapport de la commission sociale et de la jeunesse chargée d'examiner la pétition intitulée: «Contre le trafic de drogue dans le quartier des Eaux-Vives» (P-166 A)¹.

Rapporteuse: M^{me} Nicole Bobillier.

La pétition P-166 a été renvoyée à la commission sociale et de la jeunesse par la commission des pétitions, lors de sa séance du 27 mars 2006.

La commission sociale et de la jeunesse a consacré une séance à l'examen de l'objet cité en titre: le jeudi 27 avril 2006, sous la présidence de M. Didier Bonny.

Merci mille fois à M^{me} Jacqueline Meyer, notre secrétaire efficace, pour avoir transmis rapidement les notes se rapportant à cette pétition.

En effet, la commission, considérant l'urgence de cette demande, a souhaité l'inscrire à la séance du Conseil municipal du mois de mai 2006.

En préambule

Il n'est pas vain de rappeler qu'en janvier et février 2005 deux objets étaient traités par cette même commission:

- la motion M-472;
- la résolution R-72.

La motion traitait des problèmes généraux liés à la consommation et au trafic de stupéfiants, de drogues légales et illégales.

La résolution, quant à elle, traitait des problèmes liés au trafic de stupéfiants dans le quartier des Eaux-Vives.

La commission sociale et de la jeunesse ayant souhaité lier ces deux objets, une nouvelle motion était née, la motion M-551: «Nuisances liées à la consommation de drogue: faisons face à nos responsabilités».

Rappel des invites:

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de continuer le travail entamé avec les autorités cantonales visant, lors d'assemblées publiques, à écouter et à prendre en compte les doléances des habitant(e)s, commerçant(e)s, usager(ère)s des quartier de la Ville;

¹ Annoncée, 5654.

- de poursuivre sa réflexion avec les instances et les services de la Ville concernés, ainsi qu’avec les associations sur le terrain, pour proposer des réponses concrètes aux inquiétudes légitimes exprimées par les habitant(e)s, par exemple: donner de nouvelles compétences aux agent(e)s de sécurité municipaux pour leur permettre de verbaliser les personnes qui commettent des déprédations sur le quai des Eaux-Vives;
- de faire en sorte que les solutions envisagées soient durables et respectueuses de la politique de la drogue de la Confédération (prévention, thérapie, réduction des risques et répression) pour éviter de déplacer constamment de quartier en quartier les scènes genevoises de la drogue;
- d’informer régulièrement les habitant(e)s sur les actions mises en place par la Ville pour lutter contre les nuisances liées au trafic et à la consommation de drogues, tout en insistant sur le fait que les autorités ne peuvent se passer de l’implication de chaque citoyenne et citoyen dans la prise en charge de la vie commune autour des espaces publics;
- de favoriser les aménagements urbains, ceux-ci étant susceptibles de diminuer la violence et la petite délinquance, en facilitant la convivialité, la sécurité et la solidarité dans les quartiers, par exemple en éclairant la zone de Baby-Plage.

Séance du jeudi 27 avril 2006

Audition des pétitionnaires: MM. R. Pierrehumbert, R. Odier et G. Urben

M. Pierrehumbert, habitant des Eaux-Vives, exerce une activité commerciale (blanchisserie/laverie). Il est fort ennuyé avec le problème des dealers. Il a pris contact avec M. Olivier Cartier, responsable de la Task Force Drogue, pour savoir ce qu’il pouvait faire en tant que citoyen: faire une pétition et l’adresser au Conseil municipal de la Ville de Genève et au Grand Conseil, afin d’essayer de faire avancer les solutions, déjà exprimées, pour régler ce problème, dans la mesure du possible...

Il peut assurer que la situation se durcit; il est en contact permanent avec les auteurs de trouble. Pour pouvoir travailler, il doit négocier avec eux, c’est insupportable. Il doit se battre, journellement, contre leur présence dans ses locaux (surtout l’hiver). C’est tout à fait néfaste. Il assiste à des bagarres continues et à des déprédations répétées.

M. Odier travaille sur le quai marchand des Eaux-Vives, il possède un chantier naval. Durant ces derniers mois, il a reçu des menaces, ses pneus de voiture et de remorque ont été lacérés; ses bateaux servent de dépôt d’argent et de marchandise (drogue). Il doit travailler avec des gants, ces individus étant d’une saleté

incroyable. Les bateaux privés sont vandalisés. La police du lac est atterrée de voir l'état intérieur des bateaux.

M. Urben confirme ce qui vient d'être dit; il a les mêmes soucis; en effet les vendeurs de drogue la cachent partout, ils n'ont jamais rien sur eux. Chacun d'entre eux connaît même le responsable de ces dealers. Lors de la fête du nautisme, l'organisateur est allé trouver ce responsable afin qu'il n'y ait pas de présence indésirable pendant trois jours. Cela a bien fonctionné mais, passé ce délai, tout a recommencé... C'est purement inadmissible. On assiste à la banalisation de la vente de stupéfiants. Il est très conscient que le quartier des Eaux-Vives n'est pas le seul à souffrir de cette «gale».

Il n'est plus possible d'accepter que la drogue soit omniprésente. On a laissé pourrir la situation, il faudrait agir très vite pour l'inverser.

Les pouvoirs publics ont promis beaucoup de choses, il y a une année environ, mais les habitants n'ont rien remarqué comme différence! Ils avaient réclamé un éclairage à Baby-Plage, mais rien n'a été fait.

La situation ne fait qu'empirer. On met en place des procédures pour lutter contre l'alcool et le tabac... Pourquoi ne rien faire contre la drogue?

M. Odier ajoute un élément très néfaste: quand tous ces dealers et consommateurs fument sur le quai, on a l'impression de fumer en même temps qu'eux...

M. Pierrehumbert explique que, lors de la récolte de signatures, ils discutaient avec les habitants qui sont à bout de nerfs. Des mères de famille réclament de l'aide pour venir à bout de ce problème. On assiste à des scènes très violentes et insupportables.

C'est un appel au secours qu'ils adressent au Conseil municipal. Ils ont même engagé les services de Protectas, à leurs frais et très chers... Et-ce normal? Cela se passe sur le domaine public. C'est la seule solution qui procure un peu de sécurité et d'assurance.

Le président de la commission remercie ces messieurs pour leur intervention. Ce qui vient d'être exposé n'est malheureusement pas nouveau. Il rappelle qu'il a transmis aux personnes auditionnées les rapports R-72 A, M-472 A et M-551 A. Des propositions ont été avancées par la commission, allant dans le sens des doléances des pétitionnaires, mais elles sont restées sans effet, semble-t-il...

Q.: Les pétitionnaires ont-ils déjà rencontré la commission des pétitions du Grand Conseil?

R.: Cette rencontre est fixée au 8 mai 2006

Le président rappelle que le pouvoir de la Ville n'est pas très grand dans ce domaine, qui est surtout de la compétence du Canton. Comme conseillers municipaux, notre travail peut porter sur l'élargissement des compétences des agents de sécurité municipaux (ASM) et l'éclairage du quai. C'est avec déception que la commission, malgré un travail de fond, constate qu'il n'y a aucun progrès!

M. Urben s'étonne du peu de pouvoir de la Ville sur les ASM... Les associations de parents d'élèves pensent qu'ils pourraient faire quelque chose par leur présence. Il semble que les ASM, par leur présence, pourraient faire fuir les dealers.

La situation ne s'étant pas améliorée et ayant même tendance à s'aggraver, le président demande aux pétitionnaires quelle serait leur demande la plus pressante.

M. Urben réclame un éclairage, même provisoire, sur le quai jusqu'à Baby-Plage, le plus rapidement possible.

Q.: A-t-on assisté à du racket?

R.: Non.

Q.: A-t-on assisté à des drames liés à des overdoses?

R.: Oui, elles sont en augmentation

Q.: Les mères de famille se plaignent-elles de la situation rencontrée dans les parcs?

M. Pierrehumbert répond par l'affirmative. Il ajoute qu'un volontaire va vérifier les lieux autour des emplacements utilisés par les crèches, avant l'arrivée des petits. Les jeux de sable vont être supprimés, au Jardin anglais, des seringues ont été trouvées à l'intérieur des bacs. La location des petits chevaux a disparu, pour les mêmes raisons.

Q.: Est-ce que la police du lac ne s'occupe que de ce qui se passe sur l'eau?

M. Odier répond que, lors de déprédations, les gendarmes du lac font appel à leurs collègues.

M. Pierrehumbert précise qu'ils viennent toujours à trois, et à pied, dans le quartier. Ils font un travail extraordinaire.

Q.: Est-il possible d'avoir des précisions quant à l'éclairage désiré et est-il possible de définir un nombre «idéal» d'ASM et à quel moment ils devraient être présents?

M. Urben précise que le gros du deal ne commence pas avant 11 h le matin et qu'il se poursuit très tard dans la nuit. Son désir serait que les ASM soient présents le plus possible.

Un commissaire demande si, avec plus de présence sur les quais, les déprédations seraient en diminution.

M. Urben est convaincu que cela diminuerait le squat des bateaux. La police du lac intervient sur ce point.

Ce même commissaire se dit surpris d'entendre dire qu'en résolvant le trafic de drogue on résoudrait tout les problèmes. La consommation d'alcool n'a-t-elle par une responsabilité dans les déprédations?

M. Urben est tout à fait conscient qu'à ce niveau tout se mélange.

M. Odier ajoute que ces groupes se trouvent toujours aux mêmes endroits. Il signale qu'il a dû faire venir une équipe de nettoyage pour désinfecter des bateaux infectés par la gale!

Discussion

Le président constate avec une certaine satisfaction que le travail effectué lors de l'examen de la résolution R-72 et de la motion M-472 était un bon travail; il regrette, par contre, que celui-ci n'ait pas été suivi d'effets. Ces deux objets, transformés en motion M-551, demandaient exactement ce que les personnes auditionnées ce 27 avril 2006 demandent!

Il propose que l'on se prononce de suite. En effet, ce serait l'occasion de montrer à la population que l'on se préoccupe d'elle.

Il ne voit pas bien ce que nous pourrions faire de plus, en effet, que ce qui a été fait dans le cadre de l'examen des objets cités plus haut:

- le 3 février 2005: audition des résolutionnaires (R-72);
- le 14 avril 2005: audition du collectif des Eaux-Vives, comprenant les associations de parents, la coordination du quartier des Eaux-Vives, le *Bateau Genève*, Baby-Plage, le centre de requérants, l'association des propriétaires de bateaux;
- le 21 avril 2005: audition de M. Olivier Cartier, responsable de la Task Force Drogue;
- le 2 juin 2005: audition de MM. Claudio Deuel, délégué à la jeunesse, Stéphane Birchmeier, adjoint de direction au Service social de la Ville.

Etant donné les informations reçues, lors de l'examen des objets R-72 et M-472, la commission voit assez mal comment faire revenir tous les intervenants et toutes les intervenantes déjà entendu(e)s sur le sujet.

La commission sociale et de la jeunesse décide donc de faire inscrire, en urgence, dans la mesure du possible, le présent rapport aux séances des 16 et

17 mai pour autant que celui-ci soit envoyé pour la prochaine séance du bureau du Conseil municipal, le jeudi 4 mai.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Votes

Première recommandation:

«Appliquer avant l'été 2006 les conclusions de la motion M-551»:

Acceptée à l'unanimité des 13 membres présents.

Deuxième recommandation:

«Eclairer la zone entre le jet d'eau et Baby-Plage, avant l'été 2006»:

Acceptée par 10 oui (2 UDC, 2 L, 1 R, 1 DC, 3 S, 1 T) contre 1 non (ADG/SI) et 2 abstentions (Ve).

Troisième recommandation:

«Installer la lumière là où c'est nécessaire»:

Refusée par 9 non (2 UDC, 2 L, 1 R, 1 DC, 3 S) contre 3 oui (2 Ve, 1 ADG/SI) et 1 abstention (T).

Le renvoi de la pétition P-166 au Conseil administratif, assortie des deux premières recommandations, est accepté à l'unanimité des 13 membres présents.

M. Didier Bonny, président de la commission sociale et de la jeunesse (DC). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, en tant que président de la commission, je voudrais remercier M^{me} Nicole Bobillier, qui a eu très exactement six jours pour rendre son rapport, de façon qu'il puisse être discuté ce soir. Je remercie également le bureau d'avoir accepté d'inscrire cet objet à l'ordre du jour du mois de mai, alors que nous l'avons traité le jeudi 27 avril en commission. Pourquoi un traitement aussi rapide? Essentiellement pour montrer à nos concitoyennes et concitoyens du quartier des Eaux-Vives, notamment, mais aussi au-delà, que le Conseil municipal se préoccupe des problèmes liés à la drogue, sur les quais comme à l'intérieur du quartier.

Vous vous souvenez sans doute qu'au début de l'année nous avons déjà traité cette problématique, par le biais de la résolution R-72 et de la motion M-472, que la commission sociale et de la jeunesse avait décidé de refuser au bénéfice d'une nouvelle motion M-551. Dans le rapport de M^{me} Bobillier, vous trouvez d'ailleurs trois des cinq invites qui avaient été votées par la commission. Les deux autres demandaient au Conseil administratif d'informer régulièrement les habitants sur

les actions mises en place par la Ville pour lutter contre les nuisances liées au trafic et à la consommation de drogue, et de favoriser les aménagements urbains susceptibles de diminuer la violence et la petite délinquance.

Or, malgré le fait que nous ayons voté le texte de cette motion M-551 à l'unanimité, il faut bien constater que, plusieurs mois plus tard, la situation n'a guère changé. Le Conseil administratif n'a pas vraiment mis en œuvre ce que le Conseil municipal demandait, ce qui a entraîné le dépôt de cette nouvelle pétition P-166, qui émane, cette fois, des commerçants des Eaux-Vives. En l'occurrence, c'était une bonne chose puisque, lors des précédents travaux de la commission sociale et de la jeunesse sur le sujet, nous avons fait à peu près toutes les auditions possibles, mais que nous n'avions pas eu l'occasion d'auditionner les commerçants, ce qui fut fait dans le cadre de cette pétition. Je crois pouvoir dire au nom de tous les membres de la commission que nous avons beaucoup apprécié l'attitude des trois commerçants qui sont venus devant la commission. Ils se sont exprimés sans aucune rancœur, sans aucune haine, sans aucune xénophobie. Ils nous ont simplement expliqué ce qu'ils vivaient au jour le jour, et en quoi les trafiquants de drogue dans le quartier des Eaux-Vives et sur les quais les empêchaient de faire leur travail convenablement. Les commerçants doivent parfois aller jusqu'à négocier avec les trafiquants pour être tranquilles, par exemple lorsqu'il y a une fête des commerces. Qu'il faille commencer à négocier avec les trafiquants de drogue pour avoir la paix pendant trois jours n'est pas acceptable, Mesdames et Messieurs! Il est donc urgent d'agir.

Certes, les compétences de la Ville de Genève en la matière ne sont pas grandes, et tout le monde s'en rend bien compte. Mais le travail que nous avons fait sur la motion M-551 – et les pétitionnaires ont reconnu qu'il était excellent – doit être suivi d'effets. Dans les deux recommandations que nous avons votées à propos de la pétition P-166, nous demandons donc au Conseil administratif qu'il applique immédiatement ce que nous avons voté dans la motion M-551 et qu'il éclaire la zone entre le jet d'eau et Baby-Plage avant l'été 2006. Il n'est pas très difficile d'installer ne serait-ce qu'un éclairage provisoire. La zone de Baby-Plage est dorénavant éclairée, mais les commerçants demandent que tout le quai le soit également. Cela ne devrait pas coûter très cher et nous montrerons ainsi notre volonté de venir en aide aux commerçants et aux citoyennes et citoyens, qui sont importunés par le trafic de drogue.

Je suis allé aux Eaux-Vives la semaine dernière pour voir ce cher et magnifique caisson pour les glaciers, pour voir s'il avait changé depuis l'année dernière. Il semble qu'on s'est rendu compte qu'il était horrible, puisqu'on a installé des bambous devant pour qu'il soit moins visible... Je ferme la parenthèse. Je disais donc que je me suis promené sur les quais en plein après-midi et que j'ai effectivement été abordé par des vendeurs de drogue, ce qui est très désagréable. Il convient donc de prendre des mesures, grâce à l'éclairage et grâce aussi aux

agents de sécurité municipaux (ASM). Le fait qu'ils soient plus régulièrement présents, en uniforme, peut être un début de solution. Nous n'allons pas trouver la solution miracle ce soir, mais il s'agit de montrer à la population que la Ville de Genève se préoccupe de cette question. Elle l'a déjà fait, il y a eu des entretiens entre M. Tornare et M^{me} Spoerri à l'époque, mais le suivi ne semble pas avoir été suffisant et il faut continuer. Voilà, j'ai été un peu long, mais je crois avoir exprimé tout ce que nous avons ressenti lors de l'étude de cette pétition.

M^{me} Nicole Bobillier, rapporteuse (S). En préambule, qu'il me soit permis, au nom de mes collègues de la commission sociale et de la jeunesse, de remercier le bureau du Conseil municipal d'avoir inscrit le présent rapport à l'ordre du jour de notre session de mai. Il me faut aussi m'excuser d'avoir oublié de citer deux invités de la motion M-551... (*Corrigé au Mémorial.*) Le fait est que j'ai dû rédiger le rapport très vite, en moins d'une semaine. Je remercie le président de la commission d'avoir rectifié...

Considérant le travail qui avait été effectué dans le cadre de la résolution R-72 de M^{me} Rys, MM. Maudet et Reynaud, «Pas de quartier pour l'insécurité», de la motion M-472 de M^{mes} Keller-Lopez, Klopmann, Cahannes et MM. Dupraz et Mino, «Pour la poursuite d'une politique globale concernant les drogues légales et illégales», toutes deux transformées en motion M-551, «Nuisances liées à la consommation de drogue: faisons face à nos responsabilités», la commission, dans sa grande sagesse, n'a pas souhaité refaire toutes les auditions, nombreuses et fouillées, qu'elle avait déjà faites. Qu'aurions-nous appris de plus?

En revanche, l'audition de MM. Pierrehumbert, Odier et Urben, dans le cadre de cette pétition P-166, «Contre le trafic de drogue dans le quartier des Eaux-Vives», nous a laissés perplexes – notre président de commission vous en a soufflé deux mots – ces messieurs étant tout sauf farfelus. En effet, nous avons appris, exemples à l'appui, que d'honnêtes citoyens doivent, dans l'exercice de leur profession, négocier avec le chef des dealers, du style demander à ceux-ci de disparaître trois jours, ou d'être gentils et de ne pas faire des saletés dans la laverie, car cela dérange les clients... A les entendre, nous étions quand même sous le choc...

J'accepte volontiers les remarques de certains de nos collègues commissaires, qui relevaient, à juste titre, que dans toutes ces déprédations, dans tous ces problèmes de violence, il convient aussi d'inclure tous les individus alcoolisés. Je suis bien d'accord, mais, s'il vous plaît, ne nous voilons pas la face: le trafic de stupéfiants au sens large du terme pourrit la vie de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Alors, encore une fois, que faire?

Permettez-moi ici une petite digression, à la suite d'une émission de télévision qui m'a beaucoup touchée. N'y voyez aucun racisme, aucune connotation

négative, mais plutôt une profonde tristesse devant notre impuissance. La plupart des trafiquants que nous rencontrons sont des Africains. Or, si certains parmi vous regardent la télévision ces jours, ils verront que l'abolition de l'esclavage est toujours à l'ordre du jour! On croyait l'esclavage disparu, eh bien, non, pas du tout! J'ai donc regardé cette émission avec un solide sens critique à l'égard des médias et de ce qu'ils peuvent raconter, et j'ai dû constater que l'esclavage n'était pas aboli. Ainsi, au Ghana notamment, de nombreux enfants sont vendus par leur famille pour 30 euros tant les parents sont pauvres. Ces enfants se retrouvent chez des pêcheurs, qui les exploitent. Certains sont rachetés par des organisations internationales, mais pas tous! A 13 ou 14 ans, parce qu'ils se rebellent, ils sont renvoyés dans la nature par leurs exploitants, ou exploitateurs. Voilà où je veux en venir: que font alors ces enfants? Ils ne peuvent évidemment pas retourner chez eux et ils viennent sous nos latitudes. Ils ne craignent pas pour leur vie et sont la proie de tous les trafiquants. Nous, là-dedans, que faisons-nous? Cette émission m'a particulièrement touchée, parce que je travaillais sur ce rapport, et je me disais que ce n'était pas fini... Que pouvons-nous faire? Je n'ai pas de solutions, ou alors des solutions tellement utopiques... Mais je voulais simplement vous faire partager ce petit moment de tristesse...

Pour en revenir à la pétition qui nous intéresse, nous avons constaté, comme l'a dit le président de la commission tout à l'heure, que rien n'avait été fait depuis nos dernières demandes, si ce n'est que le site de Baby-Plage est mieux éclairé depuis l'automne dernier. Alors, avant de conclure, je voudrais faire une remarque. Nous nous battons contre le tabagisme – j'espère que mon voisin de gauche ne se fâchera pas... – nous nous battons contre l'alcool, contre la caféine... C'est bien, je suis tout à fait d'accord, je ne consomme aucune de ces substances. Mais que faisons-nous contre l'abus de médicaments, de cocaïne, d'héroïne et autres substances illicites, qui peuvent, par-dessus le marché, se trouver en toute impunité sur internet? Pensons à nos enfants, à nos petits-enfants...

Comme la commission sociale et de la jeunesse dans sa grande majorité, nous vous prions, Mesdames et Messieurs, de renvoyer cette pétition au Conseil administratif, en l'invitant à mettre en œuvre tout ce que nous lui avons demandé, sachant que seul le site de Baby-Plage est éclairé, depuis le mois d'octobre 2005.

Premier débat

M. Armand Schweingruber (L). L'essentiel a déjà été dit par le président de la commission et par M^{me} Bobillier, rapporteuse. J'ajouterai juste quelques mots pour illustrer la position de notre groupe. Nous sommes face à un problème qui est plus que sérieux, qui est grave, il faut en convenir. Je tiens à féliciter

M^{me} Bobillier pour la manière dont son rapport évoque et décrit ce problème, pour la grande qualité dudit rapport, qui est une excellente synthèse, avec un minimum de mots, mais qui ont chacun un sens. Nous avons vraiment là une description parfaite de la situation, et je tenais à le souligner.

On a évoqué les textes anciens: résolution R-72, motions M-472 et M-551. Si l'on reprend la chronologie, cela nous fait remonter à deux ans en arrière, deux ans au bout desquels rien de concret ne s'est passé dans le sens de ce qui était demandé. Or, il faut constater qu'il y a une inquiétude absolument justifiée des habitants, un ras-le-bol des personnes qui travaillent sur les quais... Je me réfère à l'audition des pétitionnaires, qui ont été très modérés, très objectifs, mais qui nous ont décrit une situation qu'on peut qualifier d'intenable et d'inadmissible. Il est clair que nous ne pouvons pas en rester là, ne rien faire...

D'autant que, derrière ce ras-le-bol, il y a le risque que les réactions dégènerent, que les habitants concernés finissent par organiser leur propre police et leur propre justice. C'est une pente dangereuse sur laquelle nous ne devons absolument pas nous laisser conduire, mais le risque est très réel. Je veux pour preuve du malaise un article de la *Tribune de Genève* paru ce matin, dont je ne citerai que le titre: «L'insécurité nautique gagne peu à peu le port de Genève. Les cas de vandalisme se multiplient. Exemples et pétition.» Et la colonne de droite, sous le titre: «L'estacade de la violence», fait part d'agressions qui se sont produites. C'est bien une situation que l'on doit qualifier d'intolérable.

Nous savons bien que la Ville n'a que des pouvoirs limités dans ce domaine. Encore faut-il qu'elle fasse ce qu'elle est en mesure de faire. Sans reprendre des clichés, il convient de répéter un vieux précepte: «Assez de paroles, maintenant il faut des actes!» Voilà qui nous mène aux recommandations concluant le rapport de la commission, à savoir, premièrement: «Appliquer avant l'été 2006 les conclusions de la motion M-551», qui est la motion synthétique rédigée par la commission sociale et de la jeunesse. Je rappelle que le temps presse, puisque le solstice, c'est dans moins de cinq semaines! Il y a urgence, Messieurs du Conseil administratif, s'il vous plaît! La deuxième recommandation est d'«éclairer la zone entre le jet d'eau et Baby-Plage, avant l'été 2006»: nous y revoilà!

Enfin, la troisième recommandation, refusée par la commission, demandait d'«installer la lumière là où c'est nécessaire». Face aux derniers actes rapportés par la presse et dont je viens de faire état, trois habitants des Eaux-Vives membres du groupe libéral, c'est-à-dire M. André Kaplun, M. Patrice Reynaud et moi-même, avons signé un amendement que nous souhaitons voir mis aux voix au moment de conclure le débat sur ce rapport. Nous souhaitons être plus précis et plus incisifs en ce qui concerne la troisième recommandation, libellée en termes trop vagues, et nous proposons de la remplacer par le nouveau texte suivant:

Projet d'amendement

«Installer la lumière partout sur les quais et instaurer un plan lumière dans le quartier des Eaux-Vives.»

En effet, ce n'est pas seulement sur les quais, mais dans tout le quartier et particulièrement dans les rues proches du lac que se posent des problèmes que nous ne pouvons pas tolérer plus longtemps. Je remets le texte de cet amendement à la présidente.

M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (R). Comme vous n'avez pas manqué de le constater, Mesdames et Messieurs, la commission sociale et de la jeunesse a traité cet objet en urgence. Le travail effectué antérieurement pour déposer et faire adopter la motion M-551 a été important, ce que les pétitionnaires ont reconnu. Mais, hélas, l'application des recommandations du Conseil municipal n'a pas été entreprise, alors même que les conseillers d'Etat et les conseillers administratifs avaient pourtant promis qu'ils suivraient cet épineux dossier avec toute l'attention requise. Le problème est crucial mais, depuis plus d'une année, rien n'a bougé, les commerçants doivent se protéger eux-mêmes, voire engager des personnes pour leur sécurité. Ce n'est pas normal, car en cas d'accident on ne se gênera pas de crier au populisme, pour ne pas utiliser un terme plus fort. Comme l'a relevé M. Bonny, il est courant de se voir offrir de la drogue au su et au vu de tout le monde, et sans risque pour le vendeur! Pour la tranquillité des commerçants, des habitants, des touristes, des familles, mais surtout pour les enfants, il est donc urgentissime d'accepter dans un premier temps les recommandations de la commission, puis de relayer au Grand Conseil nos doléances, afin que la justice ne soit pas aussi clémentine dans l'application du Code pénal tant aux petits revendeurs qu'aux autres personnes impliquées dans le trafic de drogue.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Je remercie M^{me} Hämmerli-Lang d'avoir rappelé qu'il y a quand même des mesures de répression à prendre. Cette pétition est très sociale, on y parle d'écoute, de réflexion, de dialogue, de prévention... C'est une bonne chose et la commission y répond, d'ailleurs, en proposant des mesures concrètes se rapportant à l'éclairage. Mais, pour ma part, j'aurais souhaité que M. Hediger, qui est quand même le principal magistrat concerné, soit présent pour m'entendre. En effet, et ce n'est pas la première fois que je le dis, dans les affaires de police, on ne peut plus continuer à travailler chacun dans son coin.

Certains me répondront que la Task Force s'occupe des drogués et qu'elle n'a qu'à faire son travail. Mais, pour avoir auditionné son responsable, nous savons

que la Task Force est une petite unité, qui compte peu de policiers. Si nous voulons résoudre ces problèmes de société, qui sont aussi des problèmes de police dans un Etat de droit, nous avons besoin non seulement de la police, de la gendarmerie, mais aussi des agents municipaux. Nous devons nous y mettre tous. J'aimerais lancer ici un vibrant appel au Conseil administratif: qu'il profite de l'arrivée du nouveau chef de la police... (*Remarque.*) ...de la nouvelle cheffe de la police, pour mettre au point une vraie politique de collaboration en Ville de Genève, afin d'apporter, une fois pour toutes, une réponse aux citoyens. Car l'éclairage, Mesdames et Messieurs, ne suffira pas!

M. Roland Crot (UDC). En tant qu'habitant des Eaux-Vives, je n'ose plus aller sur les quais le soir. Sur des dizaines de mètres, on ne voit que des dealers sur les bancs... Aussi, il faut quand même trouver une solution. Je ne sais pas si nos magistrats vont se promener sur les quais le soir, mais, pour ma part, je connais des pêcheurs qui trouvent de la drogue dans leur bateau, des marchands de bateaux qui trouvent de la cocaïne et de l'argent. Je peux même citer le cas d'un marchand qui avait déplacé un bateau où de la drogue était cachée: les dealers ne l'ont pas retrouvée et ils ont lacéré tous les pneus le lendemain. Mesdames et Messieurs, si on n'agit pas rapidement, je me demande ce qui arrivera... Prenez la chose au sérieux, parce qu'il n'est vraiment pas raisonnable de se contenter de faire de la philosophie à ce sujet!

M. Roman Juon (S). Je voudrais juste donner une ou deux petites informations. Le problème de la drogue n'est pas un problème genevois, c'est un problème quasiment mondial. A Genève, il y a 3000 héroïnomanes et cocaïnomanes recensés et autant qui ne le sont pas, ce qui fait à peu près 5000 à 6000 drogués. La police n'arrive à intervenir et à procéder à des arrestations que dans 3 à 5% des transactions, c'est donc infime. Dans 95% des cas, elle ne peut pas intervenir. Ce n'est donc pas avec un peu d'éclairage sur les quais, ici ou là, qu'on résoudra le problème. On peut bien éclairer toute la ville ou, comme disait mon collègue, la faire surveiller par un hélicoptère militaire, on ne résoudra rien. La drogue est un problème de société qu'on ne va pas régler grâce à l'éclairage ou à d'autres mesures similaires. C'est un problème beaucoup plus complexe, dont je n'ai évidemment pas la solution...

M. Sébastien Bertrand (AdG/SI). Ce soir, comme attendu, nous avons dans cette enceinte un bel orchestre à l'unisson! Il suffit d'évoquer le thème de la drogue pour que tout le monde marche au pas! Je salue ici les paroles sensées de la rapporteuse tout à l'heure et celles de mon préopinant socialiste à l'instant: la

question n'est pas si simple, et je regrette vraiment qu'à chaque fois on assiste à la même surenchère démagogique.

Au sujet de cette pétition, je voudrais distinguer trois points. D'abord, les motivations des commerçants: elles sont, dans le cas d'espèce, compréhensibles et légitimes, et la commission sociale et de la jeunesse a répondu à ces commerçants, en leur présentant le travail que nous avions déjà accompli, pour connaître leurs réactions. Dans ce sens-là, le travail a été bien fait, et je m'en félicite.

Deuxièmement, je relèverai la confusion entre plusieurs problèmes sociaux, qui débordent très largement la seule question de la consommation et du trafic de drogue. En effet, en ce qui concerne les problèmes identifiés par les pétitionnaires que nous avons auditionnés – et que citent à satiété les intervenants ce soir, revenant toujours en boucle sur les mêmes exemples – il est intéressant de souligner qu'ils nous ont parlé de choses très différentes. Ainsi, ils nous ont parlé de déchets divers, dont des canettes de bière: à ma connaissance, les gens qui consomment de la drogue ne sont pas forcément les seuls à boire ce breuvage. Le problème de la gestion des déchets, du respect de l'autre qui veut qu'on ne se débarrasse pas des déchets n'importe où, déborde largement celui de la drogue.

De même, les pétitionnaires nous ont parlé de cas de masturbation et d'exhibitionnisme – je le dis, car c'est un exemple qui a été cité. Mesdames et Messieurs, pensez-vous vraiment que les gens qui consomment des produits illécites sont les seuls qui seraient amenés à avoir des comportements déviants? Là encore, on déborde typiquement la problématique de la drogue.

Un dernier exemple me semble très intéressant: un propriétaire de bateau a dû désinfecter son bateau parce qu'il y avait retrouvé des traces de gale. Il y a, dans cet exemple, quelque chose de tout à fait illogique. Si vous êtes un peu rationnels, Mesdames et Messieurs, et je pense que vous l'êtes toutes et tous, vous comprendrez pourquoi. A priori, quelqu'un qui vend de la drogue, qui arrive à en vendre suffisamment, gagne de l'argent, illégalement certes, mais enfin il en gagne. Il a donc les moyens de vivre un peu mieux et notamment de pouvoir se laver. Or la gale est une maladie qu'on rencontre surtout chez les gens qui sont sans domicile fixe, qui sont dans une misère extrême. C'est dire que là, de nouveau, c'est un autre problème social qui a été identifié.

En outre, quand je parlais tout à l'heure de la bière, j'avais à l'esprit cette question: durant l'été, quand il fait beau, vous aurez pu constater que les quais sont empruntés, la journée, par une quantité de personnes et, la nuit, par des fêtards en tout genre. En l'occurrence, ces fêtards sont-ils tous des consommateurs de drogue?

Des confusions, j'en ai relevé d'autres. M. Didier Bonny a dit avoir été abordé par des vendeurs de drogue: c'est un bel exemple. Je conseillerai, en passant, aux

trafiquants éventuels de mettre des lunettes, car M. Bonny n'est visiblement pas un consommateur de drogues illégales, il a l'air bien raisonnable... Cela dit, pour ma part, je me suis promené assez souvent sur les quais ces derniers temps, en lien avec l'étude de cette pétition, et je ne me suis jamais vu proposer de la drogue. Je voulais donc citer cet exemple, qui vaut bien celui de M. Bonny, un exemple contre un autre...

Ensuite, nous avons aussi entendu des assertions apocalyptiques et mensongères, à propos des déprédations qui auraient augmenté, notamment contre la police du lac. Je suis allé me renseigner auprès de cette brigade: il se trouve que les déprédations dont elle a fait l'objet datent de plusieurs années. C'est dire que, contrairement à ce que les journaux grand public tentent de faire croire – ce n'est plus comme avant, c'est le paradis perdu: avant, c'était bien, aujourd'hui, c'est moins bien... – les problèmes de cohabitation entre les différents usagers des quais ne datent pas d'hier.

Par ailleurs, la rapporteuse a laissé entendre que la plupart des trafiquants seraient des Africains. J'aimerais d'abord dire que, si la plupart des petits revendeurs aujourd'hui sont peut-être d'origine africaine, il y a là aussi une question sociale. En effet, chaque époque a connu le même phénomène: les nouveaux arrivants qui sont encore plus menacés que d'autres, les gens qui sont le plus en détresse, le plus en difficulté prennent la place des précédents. Ce phénomène a toujours existé: ceux qui ont le moins à perdre prennent les boulots les moins enviés. Car personne, dans cette enceinte, n'envie la place des petits revendeurs de drogue à la sauvette, avec les risques que cela comporte... Il ne faut donc pas stigmatiser toujours les mêmes personnes, en oubliant que c'est un problème social plus global. Lorsque vous stigmatisez les uns ou les autres, Monsieur de l'Union démocratique du centre, vous le faites évidemment à dessein, dans l'idée de jeter l'opprobre sur une population ou une autre.

J'aimerais dire maintenant un mot sur les solutions. Notre groupe soutient les solutions envisagées par la commission, qui vont dans le bon sens, c'est-à-dire l'idée d'accentuer la présence des ASM notamment sur les quais, de continuer à mener une politique un peu plus large par rapport aux questions de drogue et de cohabitation, en ne privilégiant pas seulement le côté répressif, la peur de l'uniforme, mais en activant le volet social, comme le fait notre maire lorsqu'il se déplace dans les quartiers pour discuter avec les habitants au sujet de la drogue. Ce sont des choses qu'il faut continuer de faire et sans doute intensifier.

J'en viens à la recommandation que nous avons ajoutée en commission et que je ne trouve pas très lumineuse: cette fameuse question de l'éclairage qu'a relevée le préopinant socialiste. Il me semble qu'on parle un peu facilement d'éclairage sur les quais, d'autant que les libéraux déposent ce soir un amendement et font de la surenchère pour encore plus de lumière. Mesdames et Messieurs, pensez-vous

qu'en éclairant partout comme en plein jour on va résoudre les problèmes? Pour ma part, je crois que les questions de jour ou de nuit ne sont pas du tout liées à la dangerosité d'un lieu. Mais si vous pensez le contraire, si vous voulez atteindre le panoptique, c'est-à-dire le fait de voir partout, il faudra alors éclairer la ville avec d'immenses projecteurs – au grand dam des écologistes que nous sommes tous... – il faudra enlever tous les obstacles, tous les bateaux qui encombrant les quais et qui sont autant de recoins pour se cacher. Si vous voulez atteindre le panoptique, il faudra effectivement faire d'immenses changements!

Plusieurs points rendent cette question de l'éclairage problématique. D'abord, l'éclairage consomme de l'énergie et n'est donc pas très écologique. Deuxièmement, l'éclairage pose un problème pour le lac. Si, aujourd'hui, l'éclairage sur les quais est raisonnable – et donc acceptable – en revanche, avant de vouloir éclairer davantage les bords de l'eau, il faudrait se renseigner auprès des services de la faune. En effet, par rapport à ce joyau naturel qu'est le lac à Genève, je ne suis pas sûr qu'il soit très bon de mettre des spots partout, au risque d'empêcher la faune aviaire de nidifier. C'est dire que cet amendement sur l'éclairage est regrettable à plusieurs niveaux.

Notre groupe SolidaritéS et Indépendants a décidé de voter les conclusions de la commission sur la pétition P-166 qui, sans la surenchère libérale, sont acceptables: éclairer la zone ne nous pose pas de problème. Cela dit, à titre personnel, en raison de cette surenchère et de cette fausse identification des problèmes, je m'abstiendrai.

M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve). Cette pétition a été acceptée à l'unanimité de la commission. M^{me} Bobillier, rapporteuse, a largement donné écho au travail effectué, et nous la remercions pour la rapidité avec laquelle elle a rendu son rapport, qui est par ailleurs complet. A propos du travail fait en commission, en lien avec les invites de la motion M-551, je relèverai que les pétitionnaires ont été écoutés, que leurs demandes ont véritablement été prises en considération. J'habite moi-même les Eaux-Vives, mais ceci est valable pour tous les quartiers de la ville, pour tout le canton, comme pour l'ensemble du territoire suisse: il est très important d'écouter les personnes et de considérer ce qu'elles ont à dire.

Mesdames et Messieurs, comme habitante des Eaux-Vives, je ne me fais pas proposer de la drogue. Si cela m'est arrivé, je n'en ai pas acheté, rassurez-vous... En revanche, j'entends souvent des habitants du quartier se plaindre de se voir proposer des produits illicites. C'est en effet quelque chose qui crée un sentiment d'insécurité, qui est très désagréable pour ceux qui se promènent sur les quais le dimanche après-midi, et il est donc important d'agir. En l'occurrence, depuis le vote de la motion M-551, les services de M. le maire se sont mis au travail pour répondre à ses différentes invites. Mais, en tant que travailleuse sociale, je puis

vous dire que c'est un travail de longue haleine, difficile à rendre visible immédiatement. D'où l'importance d'entendre les pétitionnaires qui se plaignent, de reconnaître le problème, en leur expliquant que, s'il y a des mesures à prendre, les solutions toutes faites n'existent pas. Ces solutions sont à adapter de quartier en quartier, de rue en rue, de canton en canton, et il est nécessaire d'informer les habitants sur les actions qui sont menées. Cette information se fait, je l'ai constaté, mais il conviendrait peut-être de rendre encore plus visibles les actions entreprises par la Ville. Car c'est notre chance: notre municipalité est dotée de services performants, qui travaillent bien. Nous avons tous les outils pour répondre à la situation et poursuivre la collaboration initiée avec les services de police et le Canton.

Voilà ce que nous, les Verts, avons à dire par rapport à cette pétition. Au sujet de l'amendement proposé par M. Schweingruber, mettre la lumière partout nous semble évidemment peu opportun, car il convient d'assurer un peu de tranquillité aux écosystèmes autour du lac. Par contre, cibler l'éclairage, comme le préconisent les conclusions de la commission, notamment aux alentours de Baby-Plage, nous paraît extrêmement judicieux.

M. Marc-André Rudaz (UDC). On dit que la drogue est un problème de société. C'est effectivement un problème de société, une société devenue permissive, une société qui accepte tout. A force de vouloir tout comprendre, on ne résout plus rien. Pour finir, tout le monde peut en arriver à faire n'importe quoi, puisque tout devient normal! Et cela, on le doit en partie aux politiciens qui nous dirigent et qui ne montrent pas vraiment l'exemple...

En l'occurrence, pour résoudre ce problème de société, il faudrait peut-être se montrer un peu moins permissif et commencer à lutter pour défendre des valeurs reconnues par la majorité de la population, y compris la population du reste de la planète. Quant aux propos du préopinant qui disait que nous nous attaquions aux Africains, je répondrai que personne, sur les bancs de l'Union démocratique du centre, n'a dit quoi que ce soit contre les Africains. Alors, il faudrait voir à surveiller vos propos, Monsieur! Quant à moi, de ce débat, je commence à en avoir ras-le-bol! (*Exclamations.*)

M. Patrice Reynaud (L). J'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos de M. Bertrand. Je ne vous surprendrai pas, Monsieur, en disant que je suis, non pas étonné car je ne m'attendais pas à autre chose, mais inquiet quant à l'amalgame que vous semblez faire. Qu'il y ait des problèmes de pollution, de déchets, de canettes de bière et autres, évidemment! Vous ne nous avez rien appris, et certainement pas à moi, habitant des Eaux-Vives depuis de nombreuses années. De

même, quand vous dites, en tentant l'amalgame, en tentant d'occulter le véritable problème de la drogue, que les drogués ne sont pas les seuls à boire de la bière, là encore, Monsieur Bertrand, vous ne m'avez rien appris.

Maintenant, soyons un peu plus sérieux! Mesdames et Messieurs, cela fait déjà de longs mois que la commission sociale et de la jeunesse s'occupe de ce problème. Vous vous souvenez sans doute que M^{me} Rys, M. Maudet et moi-même étions intervenus sur ce sujet, deux d'entre nous étant des habitants des Eaux-Vives et, pour ce qui me concerne, l'une de mes filles ayant déjà eu à subir du racket en plein jour dans les rues eaux-viviennes. Vous comprendrez aisément qu'un père à peu près normalement constitué, au rang desquels j'estime me situer, apprécie particulièrement peu la plaisanterie!

La deuxième raison de notre intervention était une pétition, signée par près de 2000 personnes, toutes parents d'élèves. Ces pétitionnaires, ayant peut-être l'habitude d'un certain ciblage, pour ne pas dire d'un certain criblage des pétitions, se sont adressés à des élus, au rang desquels je me situais. J'ai personnellement pris contact avec l'association de quartier: j'en suis navré, Monsieur Bertrand, le problème essentiel du quartier dans lequel je vis – mais à l'évidence ce n'est pas le seul quartier concerné – n'est pas celui des canettes de bière, mais bien celui de la drogue!

Vous vous souvenez sans doute qu'à l'initiative de M. Tornare – que j'avais remercié à l'époque – avait été organisée à l'école des Vollandes une réunion avec les habitants, à laquelle assistaient également M^{me} Sporri et M. Pierre-François Unger. A cette occasion, à cinq reprises, si ma mémoire est bonne, des gens – non pas des élus, ni des gens pleins de sous, non, des gens tout simples – étaient intervenus pour dire que l'un des principaux problèmes était l'absence de lumière dans le quartier des Eaux-Vives. C'est ainsi! L'un de ceux qui étaient intervenus est un homme relativement connu aux Eaux-Vives, que l'on voit souvent à bicyclette, qui se baigne régulièrement dans le lac et qui connaît bien le coin. On ne peut pas le taxer d'être de gauche ou de droite, c'est simplement un homme qui vit depuis de nombreuses années aux Eaux-Vives et qui l'a dit: il faut un peu plus de lumière!

J'en viens à l'amendement libéral. La commission a refusé la troisième recommandation, tant il est vrai que l'expression «mettre de la lumière là où c'est nécessaire» est d'une imprécision totale. Je peux comprendre les inquiétudes qu'ont pu nourrir les Verts, dès lors que trop d'éclairage, n'importe où, n'est pas une bonne chose, je le concède aisément. D'où la formulation qui vous a été proposée tout à l'heure par M. Schweingruber, qui est, si j'ose ce néologisme, d'une simplicité ardue: mettons de la lumière là où elle est réclamée, c'est-à-dire là où elle sera de nature, non pas à supprimer les problèmes de drogue, mais en tout cas à en diminuer la résonance.

A ce sujet, j'avais proposé à M. Tornare, il y a environ un an, qu'un éclairage nocturne soit mis en place dans le préau de l'école de Montchoisy, un éclairage qui fonctionne uniquement lorsque des gens sont présents. Pourquoi avais-je proposé cela? Il se trouve que j'habite très précisément à 20 mètres de l'école de Montchoisy, qu'une de mes deux filles y a fait une partie de sa scolarité et que, pour ne rien vous cacher, tous les soirs, quand je promène mon chien, je vois des gens s'y livrer à des activités dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont tout sauf légales! Eh bien, cet éclairage a été refusé, parce que certains dans cet hémicycle ont estimé que ce serait une «pollution visuelle». Or, juste à côté, il y a un immeuble occupé par une régie – vous savez, ces vilains régisseurs que vous n'aimez pas! Ces vilains régisseurs ont eu la même idée et ils l'ont mise en œuvre. Ils l'ont tellement bien mise en œuvre qu'aujourd'hui la fréquentation des dealers a diminué de près de 70% dans le préau de l'école de Montchoisy! Cela a été attesté par les ilotiers: les chiffres sont à votre disposition chez M. Hediger.

Ne ramenez pas le débat, Monsieur Bertrand, et vous autres des rangs de l'Alternative, à la sempiternelle et prétendue plainte, telle que vous avez essayé de la décrier, de certains membres de l'Union démocratique du centre contre les vilains dealers... Non, le débat n'est pas là! Cette pétition est simplement l'expression logique des habitants, de quelque bord qu'ils soient, demandant un peu de tranquillité, demandant à ce qu'eux-mêmes et leurs enfants ne soient pas en permanence agressés dans les rues de Genève, et notamment aux Eaux-Vives, par quelque individu que ce soit, qu'il soit d'origine africaine ou pas. Là, je vous rejoins, Monsieur Bertrand, car les principaux dealers ne sont pas d'origine africaine: ce sont de bons Suisses, il faut le savoir! Mais, cela étant, j'allais presque dire peu importe: ce qui est grave, c'est que le trafic existe.

Il est évident que la répression prônée à un moment donné, la répression encore et toujours, n'est pas nécessairement une fin en soi et qu'il faut aussi un peu de prévention. Nous l'avons dit, nous avons même été parmi les premiers à essayer de la mettre en place. Mais, dans le cadre de cette prévention, essayons de ne pas être toujours du même côté, c'est-à-dire du côté des drogués; pensons aussi à ceux qui subissent des nuisances jour et nuit! C'est ceux-là mêmes que nous représentons ici, Mesdames et Messieurs, il serait bon que vous ne l'oubliez point. Ils demandent peu de chose, quelques mesures, notamment l'éclairage. Ce n'est quand même pas grand-chose!

Mesdames et Messieurs, ne jetez pas d'anathème, n'évoquez pas une rivalité conflictuelle de je ne sais quelle nature que nous aurions à l'égard des pauvres petits drogués! Le fait est que nous en avons marre, c'est vrai, je l'affirme haut et clair. Nous en avons marre aussi au nom de la population qui supporte cela tous les jours. Alors, tentons de faire quelque chose, plutôt que de nous renvoyer stérilement la balle, en laissant prospérer un phénomène qui est tout sauf propre au bien commun.

M. Didier Bonny (DC). Je voudrais donner la position du Parti démocrate-chrétien sur la recommandation présentée ce soir par le Parti libéral. Mais avant, en tant que président de la commission sociale et de la jeunesse, je dois préciser une chose, afin que ce soit bien clair: la troisième recommandation: «installer la lumière là où c'est nécessaire», a été refusée par la commission. Ce soir, l'amendement libéral n'est donc pas un amendement à cette troisième recommandation: c'est une nouvelle et troisième recommandation, puisque nous n'en avons voté que deux en commission.

Certains commissaires avaient proposé la phrase: «installer la lumière là où c'est nécessaire», car ils ne voulaient pas être trop directs, mais la majorité de la commission a préféré préciser l'endroit qui devait être éclairé, justement pour répondre à la demande des pétitionnaires. Je rappelle que l'une des invites de la motion M-551 demandait d'être à l'écoute des habitants. Or ceux-ci nous demandent d'éclairer le quai entre le jet d'eau et Baby-Plage, ils ne nous demandent pas d'éclairer tout le quartier des Eaux-Vives. De ce point de vue là, il nous semble que la nouvelle recommandation présentée par le Parti libéral fait effectivement dans la surenchère, et nous ne la soutiendrons pas.

Pour ce qui est des propos de M. Bertrand – vous transmettez, Madame la présidente – qui a parlé de surenchère démagogique, je ne peux être d'accord avec ces termes. En effet, la motion M-551 demandait d'être à l'écoute des habitants, des commerçants et des usagers des quartiers de la ville. Elle demandait de nouvelles compétences pour les agents de sécurité municipaux – vaste débat, et je ne suis pas sûr que le Conseil administratif ait envie de l'empoigner... Elle demandait également de faire en sorte que les solutions envisagées soient durables et respectueuses de la politique de la drogue de la Confédération, basée sur les fameux quatre piliers: prévention, thérapie, réduction des risques et répression. Elle demandait encore d'informer régulièrement les habitants sur les actions mises en place et, enfin, de favoriser les aménagements urbains. Voilà pourquoi nous avons voté cette recommandation sur l'éclairage entre le jet d'eau et Baby-Plage. Qu'on ne vienne donc pas dire ici que nous faisons de la surenchère démagogique! Nous faisons du concret, du pragmatique, parce que nous savons très bien qu'en Ville de Genève, avec les moyens qui sont les nôtres, nous ne pouvons pas faire mieux. Nous essayons d'être à l'écoute de nos concitoyens qui sont gênés par les problèmes de drogue, ni plus ni moins!

Personnellement, je refuse le discours exclusivement sécuritaire, le délire sécuritaire ne m'intéresse pas, vous le direz à M. Bertrand, Madame la présidente. Cela étant, quand des personnes qui vous sont proches sont malheureusement victimes de l'insécurité – vous savez, Mesdames et Messieurs, ce qui est arrivé à notre ancienne collègue M^{me} Alice Ecuivillon, qui a été agressée alors qu'elle était en compagnie de M^{me} Alexandra Rys – vous ne pouvez pas fermer les

yeux et faire comme si cela n'existait pas. Quand vous allez voir Alice Ecuillon à l'Hôpital pendant plusieurs semaines, vous prenez conscience de ce qui lui est effectivement arrivé!

Je n'ai peut-être pas bien compris le discours de M. Bertrand, mais j'ai cru percevoir qu'il minimisait le problème. Alors, s'il ne s'agit pas de faire de la démagogie, il ne s'agit pas non plus de minimiser le problème, parce qu'il existe! Je veux bien qu'il y ait d'autres problèmes que celui de la drogue, mais noyer celui-ci parmi les autres n'est pas correct. Dans cette pétition, on nous demande de nous occuper du problème de la drogue, eh bien, occupons-nous-en, soyons à l'écoute des citoyens de la Ville de Genève!

M. Tornare va prendre la parole dans un instant pour nous dire ce qu'il fait déjà avec ses services, ce que fait déjà la Ville de Genève, mais je pense qu'on peut faire encore plus et mieux. Les habitants ont d'abord besoin d'être écoutés, et qu'on leur explique ce qu'on fait pour eux. Ils ne sont pas idiots, ils savent bien qu'il ne suffit pas de claquer des doigts pour trouver la solution. A ce titre, le fait que la commission sociale et de la jeunesse ait pu les entendre aussi rapidement après le dépôt de la pétition, le fait que nous puissions en discuter déjà ce soir, et longuement, leur démontre que nous sommes à l'écoute, que nous faisons notre possible, et c'est ce qui est important.

Ce soir, nous pouvons donner une réponse concrète aux pétitionnaires à propos de l'éclairage entre le jet d'eau et Baby-Plage. Que cela soit fait dans les semaines qui viennent va déjà aider les habitants, au moins d'un point de vue psychologique. Ils verront qu'on s'occupe d'eux. Et puis, pour le reste, informons, soyons sur le terrain, comme cela se fait déjà. Les choses ne vont pas miraculeusement aller mieux, mais ce sont des mesures qu'il faut prendre. Voilà le sens de cette pétition et le sens de mon discours. J'espère qu'il a été compris, car il ne se veut en aucun cas un discours de surenchère démagogique.

M. Sébastien Bertrand (AdG/SI). Je voudrais rassurer M. Bonny: le travail fait en commission, notamment à l'appui de la motion M-551, a été un travail de synthèse remarquable, même s'il ne nous satisfaisait pas en tous points. Il s'agissait effectivement de répondre aux demandes de la population, et dans ce sens nous nous inscrivons parfaitement dans la démarche. Ce soir, lorsque je parlais de démagogie éventuelle, je me situais plutôt par rapport aux débats imprévisibles en plénière.

D'ailleurs, j'aimerais à nouveau rebondir sur les propos des différents intervenants de droite. Monsieur Rudaz, vous parlez de société permissive. Je ne veux pas ouvrir un débat à ce sujet, mais prendre simplement un exemple de société moins permissive que la nôtre, à savoir celle des pays d'Amérique latine où tout

délict lié à la drogue conduit à des années, voire à des dizaines d'années de prison. On voit ce que cela donne! A Genève, vous pourriez ouvrir une vingtaine de prisons supplémentaires, engager des moyens policiers et militaires massifs, et vous auriez les problèmes que connaissent aujourd'hui le Brésil et d'autres pays, où l'insécurité augmente. En effet, sachant que de toute façon des gens consomment des produits illégaux, sachant que les besoins sont là, d'aucuns y répondent – selon le principe de l'offre et de la demande qu'en bons libéraux, Mesdames et Messieurs, vous devriez comprendre. Or, si les gens qui fournissent les produits doivent le faire dans des conditions rendues plus difficiles par une répression massive, cela se passe de manière beaucoup plus violente.

Pour ma part, je ne crois pas que nous soyons dans une société permissive. Je pense au contraire qu'elle devrait être plus permissive, non pas dans le sens péjoratif du terme, mais plutôt dans le sens de compréhensive: une société qui comprend mieux le problème. Mais c'est là un très vaste débat que nous pourrions avoir une autre fois...

Enfin, je voudrais répondre à M. Reynaud, qui semblait dire qu'il était la voix de la raison et que j'étais un plaisantin... Vous disiez, Monsieur Reynaud, que vous saviez de quoi vous parliez en tant qu'habitant des Eaux-Vives, alors que moi, je plaisanterais... Il se trouve que j'habite dans un quartier où se posent également des problèmes de cohabitation entre différentes populations. Dans mon allée, on retrouve de temps en temps des seringues, des déchets en tout genre, des excréments humains... Il est vrai que l'addition des nuisances provoque un sentiment d'insécurité chez les gens, je ne peux que le reconnaître. Par conséquent, loin de moi l'idée de noyer la question de la drogue parmi d'autres problèmes. Chacun sait que les seringues, par exemple, sont un risque de contamination, notamment par l'hépatite. Je ne suis donc pas du tout en train de noyer le poisson en mettant en avant les autres problèmes: je dis simplement que tous ces problèmes réunis créent un sentiment d'insécurité. Et ce n'est pas parce qu'on habite un autre quartier que les Eaux-Vives, Monsieur Reynaud, qu'on n'en est pas conscient: on en pâtit aussi!

M. Manuel Tornare, maire. Certains conseillers et conseillères ont raison de dire que l'écoute est très importante, comme l'a particulièrement bien souligné M^{me} Perler-Isaaz. A cet égard, je peux vous annoncer, Mesdames et Messieurs, que j'ai l'intention de confier à Sami Kanaan, directeur adjoint de mon département – qui a aussi été le président du groupe Sidaction à Genève et qui connaît donc bien ces problèmes de drogue – la création d'un groupe espace parole. Ce groupe réunira des habitants de certains quartiers qui souffrent plus que d'autres de ces problèmes, des représentants des autorités, qu'elles soient municipales ou cantonales, et des fonctionnaires des services municipaux et cantonaux.

Nous avons déjà organisé plusieurs séances aux Grottes et aux Eaux-Vives, deux quartiers qui sont vraiment très concernés par ces problèmes, en présence de conseillers d'Etat et de conseillers administratifs, mais cela ne suffit pas. Il faut vraiment qu'à longueur d'année l'écoute soit sans cesse réactivée, que les habitants soient entendus, mais pas seulement: il faut que l'écoute soit suivie d'effets, d'actions politiques. En amont l'écoute, et en aval des actions!

Je suis d'accord avec M. Bertrand: le discours sécuritaire qu'on entend parfois ici et ailleurs – par exemple en France de la part de certains ministres qui ne feront pas long feu! – ce discours ne débouche sur rien. Il n'est que populiste et électoraliste, c'est un vieux discours, qui n'a rien de moderne.

Ceux qui disent que rien n'a été fait – ils sont peu nombreux – devraient se pencher sur le travail de la Délégation à la jeunesse. La délégation a une équipe certes limitée, soit une quinzaine de travailleurs sociaux hors murs, qui ne sont pas tous à plein temps, car c'est un métier extrêmement difficile. Ces travailleurs font un travail sur le terrain qui est considérable et reconnu. Ainsi, je suis allé, l'autre jour, au parc Galiffe: les habitants ont reconnu qu'il y avait des progrès, qu'il y avait plus d'ASM, plus de représentants de la maréchaussée cantonale, mais aussi plus d'animateurs de rue, de travailleurs hors murs. Les maisons de quartier, elles aussi, font un travail considérable pour essayer de lutter contre la drogue. Elles font de la prévention, de la médiation, elles tentent de faire en sorte que la qualité de vie dans les quartiers soit préservée, améliorée.

Entre parenthèses, je rappelle que le forum «Villes et qualité de vie» commence demain et qu'il y aura un atelier sur ce sujet à 10 h 30 vendredi. Il s'agit de l'atelier N° 9, «L'aménagement de l'espace urbain: un point vert contre l'exclusion». Nous y parlerons de ces problèmes de drogue et j'engage les conseillers municipaux à venir rencontrer les habitants, qui peuvent participer à ces deux jours du forum. Samedi, nous irons dans les quartiers montrer tout ce que nous avons fait, Monsieur Reynaud, pour lutter contre la drogue. Mais, comme on l'a souvent dit ici lors de plusieurs débats sur le sujet, je répète que c'est un problème récurrent, complexe, dont ni vous ni moi n'avons la solution, car c'est un problème digne de Sisyphe!

Il y a deux ans, j'ai répondu à une interview dans le *Temps*: on m'interrogeait sur les dealers. Alors, je le répète ici, sans avoir honte de le dire: je pense que la justice, chez nous, est trop laxiste par rapport aux dealers... (*Exclamations.*) Oui, Monsieur le juge au Tribunal de police, la justice est trop laxiste. Dans d'autres pays, des mesures beaucoup plus répressives ont été prises contre les dealers. Car il s'agit aussi, Monsieur Juon, de la santé de la jeunesse! En l'occurrence, pour ce qui est de la répression, l'Union démocratique du centre, le Mouvement citoyens genevois, les autres partis de droite sont maintenant majoritaires au Grand Conseil. Pourquoi n'y a-t-il toujours pas de loi plus répressive contre les dealers?

Ce problème touche aussi à l'image de l'Afrique. Pour ma part, je reconnais, Monsieur Rudaz, que vous n'avez pas attaqué les Africains. Mais je dis, et j'en ai souvent parlé avec des représentants de la communauté africaine de Genève, que c'est mauvais, très mauvais pour l'image de l'Afrique et des pays en voie de développement. Les Africains qui sont sur les quais le soir sont une infime minorité et ils sont aussi des victimes d'un système.

Par ailleurs, on assiste, Mesdames et Messieurs, à une banalisation de la consommation de la drogue. Quand, dans une émission de télévision, le samedi soir, M. Ardisson glorifie la consommation de cocaïne ou de haschisch, ne pensez-vous pas que cela a des effets sur la jeunesse, même chez nous? Il ne faut donc pas seulement stigmatiser les dealers, il faut aussi réfléchir à ce qu'est la consommation de drogue aujourd'hui. Vous disiez tout à l'heure, Monsieur Reynaud, que vous alliez, comme moi, promener votre chien le soir sur les quais: vous avez donc vu des consommateurs de toutes les classes sociales, y compris des cols blancs.

La consommation de drogue est aussi le reflet d'un malaise de la société. Les jeunes sont fortement touchés par le chômage, malheureusement – ce n'est pas le président de la Commission fédérale de la jeunesse, Pierre Maudet, qui me contredira, lui qui a souvent évoqué ce problème ces derniers temps. Le chômage provoque une déprime chez de nombreux jeunes et la consommation de drogue peut être un palliatif. Il faut aussi que nous puissions discuter de ces aspects, il ne faut pas avoir de tabous dans ce domaine.

D'autre part, j'aimerais souligner que M. Moutinot, depuis qu'il a repris l'ancien Département de justice, police et sécurité, maintenant Département des institutions, semble véritablement prendre ce problème à bras-le-corps, et je lui rends hommage. Pour autant, je n'ai jamais dit que M^{me} Spoerri n'avait rien fait, contrairement à certains qui préfèrent attaquer les femmes politiques! De même, je pense que les propos de la nouvelle cheffe de la police – qui vient d'arriver et qui n'en est donc qu'aux déclarations – vont vraiment dans le bon sens. C'est une femme remarquable, qui a une vision, et je suis persuadé que, dans les mois qui viennent, des décisions adéquates seront prises pour lutter contre la drogue, sans tomber dans le tout sécuritaire que je dénonçais tout à l'heure et qui ne sert à rien.

Pour ce qui est de l'éclairage public, nous avons évalué l'effet de l'éclairage du quai Gustave-Ador et de Baby-Plage pendant le festival Arbres en lumière. Il est vrai que, cet hiver, pendant les deux mois d'éclairage du quai, il n'y avait pas de dealers. Mais où étaient-ils? Ils s'étaient réfugiés à côté de la gare des Eaux-Vives, dans le petit parking qui n'est pas éclairé! Comme je l'avais dit dans le *Temps*, les dealers sont des étourneaux: vous tapez sur un bâton, ils partent, puis ils reviennent, un peu à côté, mais ils reviennent quand même! C'est dire qu'il

faut réfléchir davantage aux causes, plutôt qu'agir uniquement sur les effets. C'est ce que j'essaie de vous faire comprendre.

Cela dit, Mesdames et Messieurs, le Service des espaces verts et de l'environnement, qui dépend de mon département, et le Service d'éclairage public, qui dépend de M. Ferrazino et qui est en pleine réorganisation, travaillent, à notre demande, sur un plan lumière depuis six mois. De nombreuses séances ont eu lieu, soit en présence des magistrats, soit entre fonctionnaires. Ce plan lumière vous sera bientôt présenté; il sera esthétique et, en même temps, utilitaire et dissuasif, à l'image de l'éclairage qui est maintenant adopté par de nombreuses villes. Il concernera notamment les quais, ainsi que le parc des Eaux-Vives et le parc La Grange, où on privilégiera l'esthétique, parce que ce parc est magnifique. Eclairé la nuit, il se verra de toutes parts, ce qui est aussi important pour le tourisme. Je me renseignerai demain pour savoir si l'on peut accélérer cette présentation.

Mesdames et Messieurs, certains de mes propos n'ont peut-être pas plu à tout le monde, mais je suis prêt à en discuter. Nous faisons tout ce que nous pouvons, en tant que Ville de Genève, pour lutter contre le trafic de drogue, pour faire en sorte que la qualité de vie des citoyens n'en souffre pas. Mais c'est un problème qui est gigantesque. Encore une fois, il convient de réfléchir un peu plus, avec les spécialistes, avec les représentants des pouvoirs publics, aux véritables causes de cette consommation effrénée de drogue. C'est un problème qui n'est pas uniquement genevois, mais universel. Ainsi, vous savez qu'en Afghanistan, il y a quelques années, les cultures de pavot avaient disparu et qu'il y en a à nouveau. J'en discutais l'autre jour avec Jean Ziegler, qui s'occupe de la lutte contre la faim à l'Organisation des Nations Unies: il est évident que les Nations Unies devraient avoir le courage de dire à certains pays: «Contrôlez la production du pavot ou autres herbes, essayez de vous mettre ensemble pour éradiquer ce problème de la drogue!» Mais, hélas, les décisions ne sont pas prises comme elles devraient l'être...

M. Pierre Maudet (R). Je n'avais pas prévu d'intervenir sur cet objet... (*Exclamations.*) Non, je n'avais pas prévu d'intervenir, mais il se trouve que j'aurais souhaité entendre autre chose ce soir de la part du maire! J'ai entendu qu'il fallait réfléchir, que c'était un problème complexe, je l'ai entendu faire de la pub pour le forum Villes et qualité de vie, je l'ai entendu vaticiner sur la future cheffe de la police, dont on ne sait même pas encore ce qu'elle va réellement et concrètement faire. Laissons-lui le temps de démarrer et jugeons-la à l'œuvre! En fait, j'ai entendu des discours très lénifiants, et j'ai constaté aussi que le responsable de la sécurité municipale n'était visiblement pas intéressé par ce débat! Je le déplore d'autant plus que, dans cette affaire, c'est lui qui détient une partie des clés et des moyens concrets.

Mais, surtout, je regrette que ce débat soit tombé dans deux travers bien connus. C'est d'abord le déni de réalité, et cela est grave, Mesdames et Messieurs. Déni de la réalité vécue par les gens dans notre ville, déni de réalité quant à l'insécurité, quant au sentiment d'insécurité. Je me rappelle les propos frappés au coin du bon sens de notre collègue Rielle, l'année passée, lors d'un débat sur le même sujet: une seringue vue par 300 personnes, c'est 300 seringues, un coup de couteau vu par 300 personnes, c'est 300 coups de couteau, mais c'est la réalité vécue par les gens qui, dans notre ville, souffrent de ce sentiment d'insécurité et de l'insécurité elle-même. Ce soir, je n'ai pas entendu qu'on en prenait réellement la mesure, et je le regrette.

Le deuxième travers, ce sont ces propos lénifiants où l'on reprend toujours le même refrain: le problème de la drogue est global, universel, il ne dépend pas complètement de nous... Ce n'est pas seulement un problème d'aménagement, c'est un problème qui touche la politique carcérale: plus assez de place dans les prisons; la politique en matière de police: pas assez de policiers; la politique des étrangers: l'asile; la politique de la drogue, qui dépend de la Confédération... Nous ne pouvons rien faire, nous municipalité, ou quasiment rien, si ce n'est installer l'éclairage...

Eh bien, non, Mesdames et Messieurs! Ce qui ne va pas aujourd'hui et dont on n'a pas parlé, c'est le problème de l'autorité, c'est le fait que des quartiers deviennent des zones de non-droit. Nous avons déjà eu ce débat au sujet de la place des Volontaires ou d'autres quartiers, dans lequel on n'entend pas de discours clair de la part de l'exécutif: il se contente de dire qu'il a la volonté d'écouter, qu'il donne une certaine valeur à l'écoute, alors qu'il devrait donner une valeur à l'action! Chacun sait, Mesdames et Messieurs, qu'il faudrait pouvoir diligenter davantage d'agents municipaux en patrouille, en uniforme, pour gêner les dealers. C'est là que se trouve une partie de la solution. Et ce qui me gêne dans ce débat, Mesdames et Messieurs, c'est qu'on n'intègre pas le fait que l'Etat, la Ville, les pouvoirs publics sont décrédibilisés dans leur action.

Nous avons tous dans cette enceinte – plusieurs intervenants ont utilisé le mot – un sentiment d'impuissance. Or de l'impuissance à l'impunité, il n'y a qu'un pas, et c'est l'impunité qui ressort de notre débat, c'est le mot impunité qu'ont nos concitoyens à la bouche, et cela n'est pas admissible. Ce soir, quand j'entends, ou plutôt quand je n'entends pas le maire réagir au fait que des citoyens doivent «négocier avec des dealers» sur la voie publique, je suis choqué. Je me serais attendu, de sa part, à ce qu'il réagisse au moins sur ce point, à ce qu'il se démène, à ce qu'il se concerta avec son collègue chargé de la sécurité – qui n'est pas là ce soir – à ce qu'il dénonce le terme même de «négocier avec les dealers», parce que cela, Mesdames et Messieurs, n'est pas admissible!

Le vrai débat est celui de la crise d'autorité. Alors, certes, un responsable de la sécurité qui s'occupe de sa propre impunité n'est peut-être pas à même de se bat-

tre contre l'impunité des autres... (*Exclamations.*) Mais, Mesdames et Messieurs, le vrai problème, c'est la crise d'autorité, c'est le volontarisme qu'on attend de la part d'un exécutif, dans les moyens concrets mis à disposition, et je parle en particulier des ASM, grâce auxquels nous avons des compétences, des possibilités d'agir et, à cet égard, nous ne sommes pas allés assez loin. C'est là que la population nous attend, dans le concret, pas dans des forums de discussion!

Une fois de plus, les habitants qui auront regardé ce débat seront déçus; ils auront l'impression que la droite use de la matraque, qu'elle exagère, que la gauche minimise, mais qu'au résultat final, c'est zéro! Je le déplore pour ma part et avec moi mon groupe, ainsi que, j'imagine, une bonne partie de la droite, parce qu'il n'est pas admissible à terme de laisser se développer ce sentiment d'impunité.

M. Manuel Tornare, maire. Je ne répondrai pas à M. Maudet sur le même ton... Il vient de faire un discours de candidat au Conseil administratif, de candidat au siège de M. Hediger... (*Applaudissements.*) Je sais que nous entrons en période électorale, mais je poserai quand même une question à M. Maudet, pour qui j'ai beaucoup de respect et d'estime – comme je l'ai dit à l'émission *Infra-rouge*, et cela m'a d'ailleurs été reproché... Monsieur Maudet, vous-même avez les moyens de donner des objectifs, en tant que président de la Commission fédérale de la jeunesse, nommé par votre ami Couchepin! Lui non plus, on ne l'entend pas donner des solutions, dire quelles sont les actions qui pourraient être menées pour soutenir la jeunesse, dans cette lutte contre la drogue. Y a-t-il des textes de la Commission fédérale de la jeunesse que nous, membres des exécutifs, petits municipaux, pourrions suivre? Eh bien, nenni, néant!

M. Jacques Mino (AdG/SI). J'ai entendu le maire dire qu'il est mauvais pour l'image de l'Afrique de voir des dealers africains à Genève... Je ne comprends pas... Monsieur le maire, les dealers sont mauvais pour notre image, celle d'un pays qui exploite tellement l'Afrique, avec les autres pays riches, que l'Afrique est obligée de laisser partir ses meilleurs éléments, qui viennent tenter de survivre chez nous! C'est cela qui est mauvais, c'est le reflet de notre politique internationale qui nous dérange dans la rue, quand nous voyons les Africains. Et cela ne va pas se terminer! Voyez comment la Suisse est incapable de faire un retour sur l'hypocrisie dont elle a fait preuve et sur la manière effrayante dont elle a récupéré tout le trafic international au moment où le monde entier avait mis l'Afrique du Sud raciste au pied du mur! Tout le trafic de l'or, des pierres précieuses, a été récupéré par notre pays. On n'en a pas honte, on n'en parle pas, on trouve cela normal, et cela continue! Alors, arrêtons de croire que l'image de l'Afrique se détériore dans nos rues: c'est notre image qui est en cause, notre

manière d'agir dans ce monde, les injustices internationales, mais personne n'en parle ce soir!

La deuxième chose que j'aimerais relever, c'est que personne n'a parlé de notre propre population et de nos enfants. Mesdames et Messieurs, il ne faut quand même pas pousser: s'il y a des dealers, c'est qu'il y a des consommateurs, et ceux-ci ne sont pas Noirs, ils font partie de notre population. Or quelle image nous renvoient les dealers de notre population? Le fait est que nous ne sommes pas foutus de proposer à nos jeunes un autre avenir que de se lancer dans diverses toxicomanies pour ne pas trop déprimer! Cela, on n'en parle pas. Que faisons-nous de notre jeunesse? Si elle était bien formée, bien soutenue, qu'on lui propose un avenir, tant professionnellement qu'humainement, il n'y aurait plus de dealers dans la rue, car ce ne sont pas eux qui consomment, ils ne sont pas fous...

Voilà deux images, deux miroirs que l'on ne veut pas voir ce soir. On nous dit que ce n'est pas un problème général. M. Maudet rampe à ras de terre, il ne veut surtout pas qu'on parle de la politique que mène notamment le Parti radical à Berne, à l'égard des jeunes comme à l'égard des pays pauvres... Mesdames et Messieurs, croyez-vous que vous allez résoudre le problème de la drogue en envoyant des flics dans la rue, en doublant le nombre d'ASM? Mais vous plaisantez! Le problème va continuer!

Alors, restez dans une Suisse qui veut bien exploiter le reste de la planète, mais qui ne veut surtout pas en parler, qui ne veut surtout pas se poser de questions, et vous aurez deux fois plus de dealers! Et je vous dirai que c'est de votre faute, ce n'est pas de la nôtre! (*Applaudissements.*)

M. Didier Bonny (DC). Je suis très content de ne pas avoir été désigné par mon parti comme candidat au Conseil administratif: quand j'interviens ici, on ne peut pas me reprocher de parler en tant que candidat au Conseil administratif! Cela dit, mon discours, tout à l'heure, n'était certainement pas outrancier.

Les propos de M. le maire m'ont un peu déçu. Comme M. Mino et d'autres avant lui, on peut dire que le problème de la drogue n'est pas seulement un problème de la Ville de Genève, que c'est un problème au niveau mondial, au niveau de la politique suisse, dire que c'est finalement le problème de tout le monde, c'est-à-dire le problème de personne, et puis on ne fait rien... Mais nous, en tant que municipalité, en tant que Conseil municipal, nous sommes l'autorité la plus proche du citoyen confronté tous les jours à son problème et qui aimerait que nous lui apportions des solutions. Cela lui est égal de savoir que le problème dépend de Couchepin, de l'Afrique du Sud, ou d'ailleurs: ce qu'il aimerait concrètement, c'est que nous lui proposons des solutions!

Monsieur le maire, j'ai bien entendu votre explication concernant le plan lumière. C'est très bien et je me réjouis de voir ce plan, mais il va falloir que nous le votions. Par conséquent, même si vous accélérez les choses, ce plan ne viendra qu'au mois de juin, puis il sera renvoyé en commission et, donc, rien ne se passera cet été. Or les habitants des Eaux-Vives aimeraient qu'il y ait déjà cet été quelques lumières le long des quais. Pour ma part, j'aurais voulu que M. le maire examine le plus rapidement possible, par exemple mercredi prochain, lors de la réunion du Conseil administratif, comment il est possible d'éclairer les quais pendant l'été. La Ville est capable de le faire lors des fêtes, elle doit donc être capable d'installer un éclairage provisoire pas trop cher. Ce serait là une réponse concrète.

J'aurais aussi voulu entendre le maire dire qu'il allait demander à son collègue André Hediger de prendre contact avec Laurent Moutinot pour voir comment améliorer les compétences des ASM. Il ne s'agit pas d'attendre les prochaines élections, que M. Hediger soit remplacé, pour entamer cette discussion. C'est là encore du concret.

Enfin, j'aurais voulu entendre le maire annoncer qu'il allait, d'ici au mois de juin, organiser une réunion avec les habitants, comme il l'a fait à plusieurs reprises aux Grottes, où cela a été très apprécié. Il pourrait contacter Laurent Moutinot, qui a repris le Département des institutions, pour connaître sa vision, il pourrait aussi faire venir la nouvelle cheffe de la police. Une telle réunion attirerait de nombreuses personnes, y compris des gens habitant en dehors des Eaux-Vives. Ainsi, moi, par exemple, cela m'intéresserait de connaître la vision de Laurent Moutinot et de la nouvelle cheffe de la police sur ce problème qui concerne toute la ville. Voilà ce que nos concitoyennes et concitoyens veulent entendre, voilà des réponses concrètes à leur donner! (*Applaudissements.*)

M. Pierre Maudet (R). Je suis interpellé par le maire sur la politique fédérale et je lui réponds ceci. M^{me} Ruth Dreifuss, dont je salue l'action en faveur de la politique des quatre piliers, a lancé une politique qui s'est révélée pragmatique et qui a eu des effets extrêmement positifs. Cette politique a été poursuivie par M. Couchepin et ses services, qui ont réinjecté des moyens dans ce domaine. C'est donc précisément cette voie du pragmatisme, Monsieur le maire, qui a été poursuivie par le magistrat radical.

Je signalerai aussi, puisque vous avez ouvert un débat partisan, que c'est à Zurich, première ville de Suisse, au Letten puis au Platzspitz, qu'ont été ressentis les premiers effets de cette nouvelle politique de la drogue. Or c'étaient les radicaux, à l'époque, qui devaient la gérer et ils l'ont fait avec une approche pragmatique. Ce sont aussi les radicaux qui, à Genève, ont été les premiers à proposer la distribution de seringues en prison, faisant preuve de réalisme et de pragmatisme.

Cela, Monsieur le maire, il faut le reconnaître. Notre parti a aussi la capacité de dépasser les clivages pour aller dans le concret.

Je voudrais maintenant, à la suite de M. Bonny, répondre à M. Mino. Il est vrai que la rue renvoie un miroir à la société, que ce reflet n'est pas bien joli et que c'est le fruit d'une série de décisions politiques, que nous devons assumer pour certaines et qui sont, pour d'autres, le choix du peuple – car c'est la politique qui décide de la société, plus ou moins, sachant que les choix ne sont pas toujours clairs. Mais, pour ma part, dans le discours sur la société qu'on peut avoir au sujet de la drogue, j'aurais voulu entendre autre chose. Nous n'aurons sans doute jamais une société propre, parfaite, et ce n'est d'ailleurs pas le but. Nous savons bien que la société génère aussi des gens en marge qu'il faut essayer de ramener, à qui il faut donner la main pour qu'ils puissent rejoindre la société et s'assumer. Mais, Mesdames et Messieurs, dans notre vision, la société doit être une société où l'on puisse regarder les autorités en face, où la parole politique a une certaine valeur.

Là, je m'inscris complètement dans les propos de M. Bonny: j'attendais ce soir un discours plus pragmatique de votre part, Monsieur le maire, disant que vous alliez prendre langue avec votre collègue et examiner les mesures à prendre, dont nous vous avons donné de bons exemples. Car ce que la population attend, ce sont des mesures concrètes, c'est le fait que l'homme ou la femme politique qui s'engage à l'échelon de proximité, dans sa commune, applique réellement ce qu'il a dit. Or ce que nous avons dit il y a un an, lors du débat sur la motion M-472 et sur la résolution R-72, n'a pas été suivi d'effets. En matière de résultats, nous n'avons pas vu grand-chose, pour ne pas dire rien du tout! Nous apprenons ce soir que vous allez développer des plans lumière, mais pour nous ce n'est pas satisfaisant, dans le sens où, je le répète, notre vision de la société, c'est une société où les autorités assument et réalisent dans les faits!

M^{me} Ariane Arlotti (AdG/SI). Personnellement, je ne pensais pas prendre la parole ce soir. Mais, étant donné l'importance de ce débat de fond, j'ai envie, non pas de quitter la salle comme certains, mais au contraire de m'y impliquer un peu plus. En effet, certains propos m'étonnent. M. Maudet refuse de considérer la globalité du problème, mais à ma connaissance les drogues dures ne sont pas produites en Suisse: elles sont produites à l'étranger. D'autre part, on ne peut pas focaliser sur la pointe de l'iceberg que représentent les petits dealers de rue, par rapport à tout ce qui se consomme en privé. C'est là réellement un problème de fond.

Cela dit, la drogue se rapporte aussi à des problématiques d'insécurité permanentes. Je remercie M. Tornare pour son initiative de créer un espace de discussion dans le quartier des Eaux-Vives et dans les autres quartiers, sachant que

cette problématique ne concerne évidemment pas seulement le quartier des Eaux-Vives. Je me suis d'ailleurs étonnée à la lecture de la pétition, car il me semble que les Pâquis sont beaucoup plus touchés. C'est également un quartier extrêmement pluriculturel. Je tiens ici à faire remarquer que les habitants des Pâquis sont extrêmement impliqués dans la vie de leur quartier, qui compte une grosse concentration d'associations. Quant aux Eaux-Vives, c'est un quartier qui est, disons mi-bourgeois, mi-populaire. N'y a-t-il pas des questions à se poser à cet égard, par rapport à l'implication des habitants?

Enfin, si je ne suis pas contre l'éclairage des quais, je ne pense pas que cela résoudra ce problème de société.

M^{me} Hélène Ecuyer (T). Je ne voulais pas, moi non plus intervenir dans ce débat, mais je ne peux pas laisser passer sans autre l'intervention de M. Maudet! Celui-ci sait très bien que les ASM n'ont pas la compétence d'intervenir dans les cas de trafic. Mais M. Maudet n'en est pas à une attaque près contre M. Hediger, surtout à moins d'une année des élections! Je trouve cela bien bas de la part de quelqu'un d'ambitieux qui vise une place au Conseil administratif en 2007!

M^{me} Monique Cahannes (S). Comme mes deux préopinantes, je ne voulais pas intervenir non plus... Ces débats sur les drogues illégales sont toujours extrêmement longs, parce que ce problème touche effectivement de près la vie des gens. Mais la preuve en a été faite encore une fois ce soir: c'est un dialogue de sourds! En effet, d'un côté, il y a une vision globale du problème, avec des solutions qui ne peuvent être que globales, et, de l'autre, il y a des tentatives de réponses pragmatiques, que nous ne pouvons pas toutes refuser, mais dont la population doit savoir qu'elles sont des emplâtres sur une jambe de bois! Prenons l'exemple du fameux éclairage des quais: M. Bonny lui-même nous a dit qu'il s'était vu proposer de la drogue en plein jour. Donc, lumière ou pas, le problème perdurera.

Le trafic de drogue est un problème énorme, qui concerne le monde entier. Je rappelle qu'il génère, avec le trafic d'armes, les bénéfices les plus importants et qu'il touche toutes les classes de la population, aussi bien au niveau de la vente qu'à celui de la consommation. Comme il a été dit, dans la rue, nous ne voyons que la pointe de l'iceberg: les gens qui ont des moyens financiers plus importants se font livrer la drogue à domicile. M. Maudet a évoqué le Platzspitz, c'est un très bon exemple. La télévision nous a montré des images affolantes d'une espèce de bidonville où des gens gisaient: c'était, là aussi, la pointe de l'iceberg, puisque les études ont montré que ceux qui allaient s'approvisionner au Platzspitz étaient

les banquiers, les employés de la Bahnhofstrasse, pour leur consommation du week-end!

Pour finir et pour illustrer cette réalité d'une manière lacunaire mais qui en dit plus que bien des discours, je rappellerai qu'une des différences entre les riches et les pauvres dans ce domaine, c'est que les pauvres vendent de la drogue pour s'acheter des *Nike* et que les riches vendent des *Nike* pour s'acheter de la drogue! (*Applaudissements.*)

M. Manuel Tornare, maire. Mesdames et Messieurs, je voudrais rappeler, puisque M. Maudet et d'autres ont évoqué son absence, que M. André Hediger est excusé en bonne et due forme. Mes collègues Ferrazino et Hediger reçoivent en ce moment au Palais Eynard le président du Sénégal, ils ont donc une excuse valable!

Certains ont parlé des ASM, regrettant que nous n'ayons pas de discussion à ce sujet. Mais ce n'est pas vrai! M. Moutinot, pas plus tard qu'il y a trois jours, nous a relancés par rapport au nouveau cahier des charges des ASM. Cela suit donc son cours. Monsieur Maudet, vous êtes certes un homme pressé, mais vous savez quelle est la lenteur administrative et politique de ce pays. Tout prend du temps, vous le savez. Nous sommes en train de revoir leur cahier des charges, mais M^{me} Ecuyer a raison: les ASM ne sont pas armés, nous ne pouvons pas leur donner des prérogatives qui ne sont pas les leurs, ce serait trop dangereux. Nous l'avions dit à propos de la place des Volontaires, lorsque certains d'entre vous, Mesdames et Messieurs, voulaient que les animateurs de rue poursuivent aussi les dealers: les animateurs non plus ne peuvent pas intervenir. S'il y avait un accident, si les ASM, dans des situations de crise, prenaient une balle, ou un coup de couteau, alors qu'ils ne peuvent pas se défendre, nous les politiques en serions les premiers responsables. Franchement, envoyer les ASM au front, comme certains le voudraient, serait une attitude irresponsable de la part des politiciens.

Monsieur Mino, nous avons parlé d'écoute depuis près d'une heure et demie, mais je crois que vous m'avez mal écouté: à propos de dealers, j'ai parlé de victimes... (*Remarque.*) Ah, alors nous sommes d'accord! En l'occurrence, vous avez raison: cessons ces affrontements stériles et réfléchissons un peu plus aux causes. Je le dis en tant qu'ancien directeur de collègue: il y a un problème de la jeunesse, même si les jeunes ne sont pas les seuls à se droguer. Dans le passé, de brillants intellectuels, comme Cocteau ou Malraux, prenaient quotidiennement de l'opium, mais c'était une partie de l'intelligentsia, c'est-à-dire une population réduite. Aujourd'hui, la drogue touche essentiellement une jeunesse qui n'a plus de vision de son avenir, et c'est là un problème de société. Voilà pourquoi, Monsieur Maudet, j'ai dit que nous pourrions aussi y

réfléchir ensemble, sachant que vous êtes président d'une commission fédérale très importante!

Enfin, en ce qui concerne l'éclairage public, Monsieur Bonny, j'ai bien compris ce que vous demandez. J'en parlerai dès demain à M. Ferrazino, puisqu'il sera présent au forum, pour voir si éventuellement, cet été, nous pouvons éclairer provisoirement le quai Gustave-Ador. Mais, encore une fois, ne vous faites aucune illusion: les dealers vont aller ailleurs, par exemple dans le parc des Eaux-Vives, qui est peu éclairé à certains endroits. Ils y donneront rendez-vous aux consommateurs et l'endroit sera très vite connu, car le bouche à oreille fonctionne très bien dans ce milieu!

Deuxième débat

Mis aux voix, l'amendement de M. Schweingruber est refusé par 36 non contre 28 oui (2 abstentions).

Mises aux voix, les conclusions de la commission sont acceptées sans opposition (63 oui et 2 abstentions).

Elles sont ainsi conçues:

CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-166 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- appliquer, avant l'été 2006, les conclusions de la motion M-551;
- éclairer la zone entre le jet d'eau et Baby-Plage, avant l'été 2006.

5. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

6. Interpellations.

Néant.

7. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	6866
2. Communications du bureau du Conseil municipal	6866
3. Motion du 16 mai 2006 de M. David Metzger, M ^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, M. Jacques Mino, M ^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Margue- rite Contat Hickel, M. Eric Rossiaud et M ^{me} Marie-France Spielmann: «Réintroduction de la participation de la Ville aux courses d'école de 7 ^e année» (M-617).	6870
4. Rapport de la commission sociale et de la jeunesse chargée d'exami- ner la pétition intitulée: «Contre le trafic de drogue dans le quartier des Eaux-Vives» (P-166 A).	6875
5. Propositions des conseillers municipaux	6906
6. Interpellations	6906
7. Questions écrites	6907

La mémorialiste:
Marguerite Conus